

TEHAD ECO

Des idées innovantes pour le développement

Le Trimestriel du CROSET

Cercle de Réflexion et d'Orientation sur la soutenabilité de l'Economie Tchadienne



N° 16 du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2017: "Vision 2030, le Tchad que nous voulons" et PND 2017-2021



Le Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement, M. Ngueto Tiraina Yambaye, livre ses propos par rapport au processus d'élaboration de la Vision 2030 et du PND 2017-2021, leurs contenus, la Table Ronde de Paris et les perspectives de développement du Tchad dans une interview spéciale réalisée avant le dernier remaniement ministériel. P. 11 - 12

INTERVIEW



M. Nour Ngoukouni Nour
SG du Ministère de l'Economie

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement se prononce sur le rôle de son département dans le processus d'élaboration de la "Vision 2030, le Tchad que nous voulons" et le PND 2017-2021, et l'organisation de la Table Ronde de Paris pour la mobilisation de ressources dans une interview accordée à Tchad Eco. P. 10



Mbang Hadji Woli Mahamat
Sultan du Baguirmi

Tchad Eco a séjourné à Massenya en Novembre dernier dans le cadre du projet « Avancions ensemble pour une société apaisée » financé par le SWISSAID et ses partenaires Union Européenne et UNICRI. Il a tendu le micro à sa majesté le Sultan du Baguirmi qui aborde les questions de développement de son sultanat. P. 12 - 13

OPINIONS



M. BAIGUEDEM Mbaïro,
Président du Comité Technique et
Directeur Général des Etudes et
du Plan



L'Ambassade de France au Tchad s'exprime sur sa contribution au processus d'élaboration du PND, l'organisation de la Table Ronde à Paris et la mise en oeuvre du PND



Dr Alfred RAMADJI, Directeur Général du Centre de Recherche et des Etudes Socioéconomiques et Politiques traite de "Regard critique de la « société civile » sur le PND"

Sommaire

Edito :

« PND 2017-2021, la route vers l'émergence du Tchad d'ici 2030: Utopie ou réalité ? » P.2

Jareth BEAIN

Théorie :

La Planification économique : enjeux et controverses P. 3

Beguy DJIMOUNOUM

Les faits :

SNRP 1 et 2, PND 13-15 : quel est le bilan de ces stratégies de développement de l'ère pétrolière au Tchad. P. 4-5

Guy Dabi Gab-Leyba

Gros plan :

Analyse critique des Documents Stratégiques de Réduction de la pauvreté (DSRP) P. 5-6

Dr MABALI Aristide

Opinions :

"Processus d'élaboration de la "Vision 2030, le Tchad que nous voulons" et du PND 2017-2021 et Table Ronde de Paris" P. 7 - 8

M. BAIGUEDEM Mbaïro, Directeur Général des Etudes et du Plan

"La France, partenaire pour un développement durable du Tchad" P. 8

Ambassade de France au Tchad

"Regard critique de la "société civile" sur le PND 2017-2021" P. 9 - 10

Dr Alfred RAMADJI

Actualités :

"Loi de Finance Initiale 2018 : des innovations fiscales majeures pour sortir le Tchad de la crise" P.2

Guy Dabi Gab-Leyba

"Analyse du message de vœux de fin d'année du Président de la République Idriss Déby Itno" P. 14

Jareth BEAIN

Citation du mois

« Les géographies sont moins exotiques que l'imprévu. Ce ne sont pas les pays qui dépayseront, mais les événements. L'événement est toujours victorieux du monde. Il trahit les prévisions, assassine les théories. La réalité ne lui résiste jamais ».

Yann Moix (2015)

Appel à contribution

« Tchad Eco invite toute personne désireuse de proposer un article pour le prochain numéro dont le thème est "Quelle gouvernance pour le développement socioéconomique du Tchad" de se manifester avant le 15 Février 2018».

« PND 2017-2021, la route vers l'émergence du Tchad d'ici 2030: Utopie ou réalité ? »



Par Jareth BEAIN

Pays enclavé de l'Afrique Centrale, le Tchad a traversé une longue période tumultueuse après son ascension à l'indépendance le 11 Août 1960 qui a eu un impact indéniable sur son processus de développement. Les indicateurs socioéconomiques se sont donc significativement dégradés jusqu'au début de l'exploitation pétrolière où les tchadiens se mirent à rêver d'un lendemain radieux. De 1963 à 1974, la croissance moyenne de la production par habitant s'est

située autour de 3% (FMI, 2007) avant de subir un recul en moyenne de 5% entre 1975 et 1982. De 1983 à 1990, le PIB par habitant a progressé de 4,2% pour ensuite connaître une stagnation à 0,44% en moyenne par an de 1990 à 1999. Les années 2000 ont été marquées par l'entrée du Tchad dans le cercle des pays producteurs de pétrole. On notera alors une progression moyenne annuelle du PIB/tête de 8,9%. Le taux de croissance annuel du PIB a atteint son pic de 33% en 2004 pour retomber à son bas niveau de -3% en 2016 à cause de la crise économique que le pays traverse jusqu'à maintenant.

Tirant leçon des échecs du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) des années 80, le Tchad a tenté d'élaborer ses propres plans nationaux de développement (PND). De 2003 à 2015, le pays a élaboré et mis en œuvre deux générations de Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté (SNRP 1 et 2) et un PND. La première génération de SNRP couvre la période de 2003 à 2007 avec un coût global de 886,8 milliard de FCFA (rapport de suivi SNRP et PND). La seconde génération couvre la période de 2008 à 2011 avec un coût global de 3,1 milliards de FCFA. Le PND quant à lui, couvre la période de 2013 - 2015 présentant un coût global de 2 052 milliards de FCFA. Il faut noter qu'un coût global de 2 942 milliards de FCFA a été consenti à ces différentes stratégies de développement de la période de 2003 à 2015. Quelles ont été alors les résultats ?

L'évaluation de ces trois stratégies de développement a montré quelques progrès dans les domaines de l'éducation, santé, infrastructures de transport et de communication, accès à l'eau potable, etc. Cependant, malgré ces progrès notables, des efforts sont nécessaires pour améliorer les indicateurs socioéconomiques et de gouvernance peu reluisants. Le Tchad est classé en 2016, 186ème pays sur 188 au rang mondial de l'Indice du Développement Humain (IDH) du PNUD, 183ème sur 189 pays selon l'indice Doing Business de la Banque Mondiale, 136ème sur 138 pays au classement de la compétitivité mondiale des entreprises du Forum Economique Mondial, 159ème sur 176 pays de l'indice de perception de la corruption de Transparency International, et 51ème sur 54 pays au rang africain de l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance.

Conscient de ces résultats, le Gouvernement a décidé de repousser le deadline de son émergence initialement prévue pour 2025 à 2030. Incapacité ou stratégie ? Stratégie pourrait être la réponse car le pays a élaboré son document de « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » traduisant l'aspiration des populations tchadiennes à l'émergence d'ici 2030. Afin de matérialiser cette Vison, trois PND doivent l'accompagner (PND 2017-2021, PND 2022-2026 et PND 2027-2030). Le premier PND 2017-2021 a été

élaboré en 2017 avec l'objectif de jeter les bases de l'émergence en 2021.

Il est important de noter que les actions prioritaires du PND 2017-2021 formulées en termes de projets sont au nombre de 305 et sont réparties en 157 projets de l'Etat, 135 projets des privés et 13 projets issus du Partenariat Public-Privés (PPP). Les projets de l'Etat et ceux issus du PPP sont répartis sur l'ensemble du territoire selon les besoins exprimés par les populations touchant les domaines de la santé, de l'éducation, de l'hydraulique, des infrastructures, de l'agriculture, de l'élevage, etc.

Le coût global du PND 2017-2021 est évalué à 5,5 milliards de FCFA. Son financement est assuré par plusieurs sources. D'après le cadrage macroéconomique, il ressort un gap de 3 710,8 milliards FCFA à rechercher auprès de la communauté des bailleurs, soit 38% du coût global. Ce qui a conduit le pays à organiser une Table Ronde à Paris du 06 au 08 Septembre 2017 dernier où les partenaires du Tchad ont annoncé leur intention de financer le PND à hauteur de 20 milliards de dollars soit environ 10 600 milliards de FCFA, dépassant très largement de plus de 100% la cible fixée par le gouvernement. Ce qui a conduit le Président de la République, Idriss Deby Itno, présent à Paris, à déclarer, « Je suis venu les poches vides et je repars les poches pleines ».

Ce qui a conduit le Président de la République, Idriss Deby Itno, présent à Paris, à déclarer, « Je suis venu les poches vides et je repars les poches pleines ».

la société civile et de la « société civique », qualifie le PND de « Plan National de Détournement ». Cette appellation fait référence à la mauvaise gouvernance, source de gabegie financière au Tchad. La gestion des ressources pétrolières en serait une parfaite illustration. Un deuxième groupe, constitué de partisans inconditionnels et d'optimistes, pensent que le PND conduirait sûrement le Tchad à la sortie de crise et à l'atteinte de l'émergence. Enfin, un troisième groupe pense que le mécanisme de suivi-évaluation du PND acté par le Décret N°1725/PR/PM/MEPD/2017 portant mise en place d'un Dispositif Institutionnel National de Suivi et d'évaluation de la Mise en Œuvre du PND 2017-2021 permettrait d'atteindre les objectifs du PND. Pour ce dernier groupe, ce dispositif témoigne de la bonne volonté du gouvernement à assurer une bonne gestion et un bon suivi des projets en vue d'atteindre les objectifs du gouvernement de manière efficace et efficiente. Seule l'année 2021 nous dira qui a raison. Wait and see !!! Une chose est sûre l'atteinte effective de l'émergence en 2030 serait sans doute une fierté pour tous les Tchadiens sans exception.

En vue d'informer les citoyens tchadiens du mécanisme de fonctionnement du PND 2017-2021, votre Revue Economique « Tchad Eco » a dédié ce numéro spécial au PND. Pour ce faire, elle s'est rapprochée des principales parties prenantes (Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, partenaires et société civile). Aussi, des analyses du PND couvrant tous ses aspects ont été proposées par l'équipe du CROSET.

A noter enfin que, les différentes interviews ont été réalisées avant le dernier remaniement du gouvernement.

Nous espérons que ce numéro aiderait sans nul doute l'ensemble des populations tchadiennes à mieux cerner les différents contours du PND. Nous souhaitons une bonne lecture à toutes et à tous.

Loi de Finances Initiale 2018 : des innovations fiscales majeures pour sortir le Tchad de la crise

Au Tchad, la Loi de Finances Initiale (LFI) 2018 a été promulguée le 30 décembre 2017 par le Chef de l'Etat Idriss Deby ITNO. Par rapport aux lois de finances des années précédentes, ce dernier était beaucoup attendu car des innovations fiscales importantes y figuraient parmi lesquelles le nouvel mode de calcul de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP), celui de l'Impôt Général Libératoire (IGL) ainsi que sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

Il convient de signaler que le nouveau système de calcul de l'IRPP a le mérite d'être plus facile à calculer et est plus progressif par rapport aux anciennes dispositions du Code Général des Impôts (CGI). En outre, les montants à partir duquel une entreprise peut facturer la TVA (seuil d'assujettissement) ont été revus à la hausse. Ce qui permettra in fine d'améliorer la mobilisation de cette taxe qui rapporte beaucoup plus dans d'autres pays qu'au Tchad. En ce qui concerne l'IGL, une simplification du mode de calcul a été opérée en regroupant les activités économiques par grande catégorie et par chiffre d'affaires. Ce qui est plus lisible que par le passé où toutes les activités économiques étaient listées.

Dans cette LFI, les ressources budgétaires se situent autour de

Taxe modifiée dans la CGI	Innovations introduites
Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP)	Harmonisation du mode de calcul de l'IRPP du public et du privé
Impôt Général Libératoire (IGL)	Regroupement des activités par grande catégories et par chiffre d'affaire
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	Révision du seuil d'assujettissement
Redevance sur les produits pétroliers	Nouvelle redevance

Source: Loi de Finance Initiale 2018

	En milliards de FCFA	En %
Recettes budgétaires	848,4	100,0%
Recettes fiscales	410,6	48,4%
Recettes non fiscales	242,4	28,6%
Recettes en capital	2,0	0,2%
Aides, dons et subventions	87,9	10,4%
Emprunts extérieurs et projets	103,5	12,2%
Dépenses du budget général	1343,0	100,0%
Charge de la dette publique	123,4	9,2%
Dotations des pouvoirs publics	441,0	32,8%
Interventions de l'Etat et transferts courants	112,0	8,3%
Dotations aux amortissements de la dette	392,3	29,2%
Equipement, investissements et transferts en capital	274,3	20,4%

Source: Loi de Finance Initiale 2018

846,408 milliards de FCFA tandis que les dépenses publiques prévues sont relativement plus importantes et se situent elles à 1 343, 033 milliards de FCFA. Ce qui entraine un déficit prévisionnel de 496,625 milliards de FCFA.

Le constat selon lequel la part des recettes pétrolières dans les recettes totales chute se confirme dans cette LFI. En effet, les recettes pétrolières (fiscales et non fiscales) ne

représentent désormais que 230, 318 milliards de FCFA soit 27,21%.

D'après le Ministre des Finances et du Budget, Dr. Abdoulaye Sabre FADOUL qui s'exprimait lors du débat ayant précédé le vote du budget à l'Assemblée Nationale, le déficit prévisionnel sera financé par les partenaires techniques et financiers à hauteur de 111 milliards de FCFA, le décaissement de tranche additionnelle de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) du FMI à hauteur de 55 milliards de FCFA. Il convient aussi de noter que le rééchelonnement du service de la dette Glencore qui devrait permettre d'économiser 234 milliards tandis que les émissions de titres publics au sein de la zone CEMAC permettraient de combler ce déficit à hauteur de 96 milliards de FCFA.

Il semble tout de même que les innovations fiscales de la LFI 2018 ont été occultées par la fuite de l'information relative à l'abattement des salaires des agents de l'administration publique.

Guy Dabi-GAB-Leyba

LA PLANIFICATION ÉCONOMIQUE : ENJEUX ET CONTROVERSE

La Planification dans un cadre macroéconomique proprement dit est une pratique qui remonte à la fin des années 1920. Elle est une nécessité pour les Etats naissants héritant d'une situation d'extrême délabrement de certains secteurs d'activités comme la santé ou l'éducation. Afin d'offrir les services régaliens impliquant la souveraineté nationale, l'État, par l'intermédiaire de programmes pluriannuels est l'unique acteur capable de réaliser les dépenses d'infrastructures nécessaires aux performances de ces secteurs jugés prioritaires. Tel a été le schéma de développement des pays comme le Mexique dès 1928 et l'Inde en 1933. Ces deux pays ont orienté massivement les investissements publics dans la construction des infrastructures routières et commerciales dans le seul but de doubler leur revenu national.

A partir de 1960, avec l'accès à l'indépendance de la plus part des Etats Africains, tous les pays en développement (PED) ont emboîté le pas à l'Inde et au Mexique. Au total, à partir de 1966, pas moins de 18 pays d'Asie, 26 pays d'Afrique et 20 pays d'Amérique latine disposèrent d'un Plan sous forme d'un programme économique à long terme. Dans ces pays, les dépenses publiques visent premièrement la santé, l'éducation, la sécurité, la défense, l'aménagement du territoire autant de secteurs jugés non rentables que le secteur privé jeune ne pourrait trouver viable.

Dans les stratégies de planification adoptées dans les PED, après l'offre des services sociaux de base, les investissements publics ont concerné l'industrialisation. Ce deuxième choix a nécessité une orientation spécifique et durable des investissements. Cette volonté de développer l'industrie pour répondre à la demande locale des produits manufacturés est connue sous le nom d'industrialisation par substitution aux importations (ISI). C'est un modèle qui consiste à réduire la part d'importations afin de développer le potentiel industriel d'un pays. En effet, en limitant les importations, par exemple en augmentant les protections douanières, l'industrie du pays se développe pour répondre à la demande interne. Cela permet de protéger l'industrie locale et son développement d'entreprises étrangères trop puissantes.

Historiquement, cette stratégie fut initiée d'abord en Europe au XIX^e siècle, dans le cadre d'un protectionnisme pour faire face aux productions étrangères. Elle fut aussi adoptée en Asie et en Amérique Latine puis en Afrique. Ce processus est mis en œuvre de façon progressive : il consiste à réduire les importations, ensuite de développer un potentiel industriel via de petites productions, puis une industrie plus lourde, avant de baisser progressivement les barrières tarifaires afin de confronter peu à peu la productivité des entreprises locales à celles des entreprises étrangères.

Bien que très simple dans leur formulation, les PND comme l'Industrialisation par la Substitution aux Importations (ISI) n'ont pas obtenu les résultats escomptés pour des raisons diverses. La première des difficultés dans la mise en œuvre de ces plans de développement est le faible niveau de demande intérieure des biens produits localement. Cette production, souvent moins bon marché que celle réalisée à l'étranger, pèse lourdement sur le budget des Etats et sur le pouvoir d'achat du consommateur. Enfin, les entreprises locales, qui ne connaissent que peu de concurrence et peinent à générer des économies d'échelle, ont souvent du mal à atteindre le niveau de productivité des entreprises étrangères et sont de ce fait obsolètes.

Que ce soit en Inde dans les années 1960 ou en Amérique latine et en Afrique au début des années 1980, ces pays se retrouvent avec des industries non compétitives et sont obligés de faire face à une dépendance aux biens d'équipement importés, ce qui a pour effet de rendre continuellement déficitaire la balance commerciale. Au milieu des années 1980 jusqu'en 1990, le déficit public et l'inflation qui s'en ont suivis ont entraîné un a tous ces Etats dans l'assistance du FMI et ses programmes d'ajustement structurel

(PAS).

Si l'ISI est une stratégie de planification de développement initiée par les parties nationales, les PAS sont au contraire imposés par les institutions de Breton Woods (IBW). Dans ces pays marqués par les déficits budgétaires et commerciaux très importants, les PAS consistent dans un premier temps à diminuer fortement les dépenses publiques et dans un second temps de privatiser l'ensemble des entités publiques pour augmenter la taille du secteur privé et augmenter les recettes publiques. En clair, la stratégie vise à diminuer les dépenses publiques et augmenter les recettes publiques dans le but d'améliorer les taux de croissance et lutter contre la pauvreté.

A la fin des années 1990, le constat sera établi que pas plus que les ISI, les PAS n'ont pas permis de renouer avec la croissance et de lutter contre les déficits publics et commerciaux. En effet, dans les pays où les PAS sont appliqués, les entreprises publiques privatisées faute de ressources humaines adéquates, de capitaux appropriés ou tout simplement souffrant de mauvaise gestion ne sont pas capables d'assurer une production optimale des biens et services. La faiblesse des ressources publiques qui s'en suit augmente l'incapacité des Etats à faire face aux besoins de biens sociaux ou sécuritaire de la population, de nombreux pays connurent des conflits armés et la famine.

Au vu de ces trois décennies d'échecs dans la planification du développement, les Nations Unies organisent en l'an 2000 le sommet du Millénaire pour le Développement et lancent les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Elaborés dans un cadre consensuel, les OMD ciblent des objectifs spécifiques comme indicateur de développement du capital humain et des ressources. Les mécanismes de mise œuvre basés sur le financement des

Dans les pays où les PAS sont appliqués, les entreprises publiques privatisées faute de ressources humaines adéquates, de capitaux appropriés ou tout simplement souffrant de mauvaise gestion ne sont pas capables d'assurer une production optimale des biens et services.

partenaires extérieurs et la participation active de l'administration publique feront défaut tout au long des 15 ans que dureront l'échéance. En effet, les crises à répétition que connaîtront les pays donateurs influenceront négativement le niveau de l'aide au développement et les administrations publiques marquées par la corruption n'ont pas été à la hauteur de leurs responsabilités.

LA THESE DE LA PLANIFICATION CENTRALISEE COUPABLE

Au cours de ces 5 dernières décennies, l'exercice de la planification du développement a globalement donné des résultats mitigés. Si les causes de ces échecs sont globalement spécifiques à chaque pays, il est clair que les causes communes imputables au seul fait de la planification existent. Rétrospectivement, il est évident de constater qu'il est impossible de faire l'économie d'une planification au début de la vie d'une nation. La jeunesse des institutions et le manque des infrastructures imposent des investissements publics orientés vers les secteurs prioritaires. Ce fut le cas de tous les pays du monde.

Pourtant, il semble que l'Europe occidentale, les Etats unis et le Japon ont mieux réussi la mutation économique que les autres nations. Ces pays sont passés de l'ère de la planification économique indispensable à la naissance d'une nation à une industrialisation très compétitive. Les raisons de cette réussite tiennent pour une large part au fait que l'idée de profit individuel et du rendement capital est beaucoup plus développé et l'attitude de ces Etats a



BEGUY DJIMOUNOUM

été de l'encourager et de le stimuler.

L'ensemble des méthodes ou habitudes qu'a constitué la planification dans les pays occidentaux n'est pas l'application d'une doctrine préconçue (Myrdal, 1963). Elle trouve sa légitimité dans la nécessité absolue de coordonner les décisions et les comportements économiques guidés par l'intérêt personnel. C'est cette planification économique basée sur les aspirations des entités privées qui a largement contribué à réindustrialiser l'Europe, les Etats unis et le Japon. La planification économique ayant pour seul objectif la création d'un cadre concurrentiel et l'exploitation des ressources naturelles a certes développé les capacités industrielles dans ces pays dits capitalistes mais elle s'est également traduite par des inégalités sociales à cause des autres secteurs moins bien lotis. Ces inégalités qui subsistent à côté des taux de pauvreté très faible, font remarquer aux tenants de la thèse libérale que l'exercice de la planification économique centralisée est moins efficace que le marché.

LIMITER LE TEMPS DE LA PROVIDENCE DE L'ETAT

La planification économique, étape indispensable à la vie de toute jeune nation, a connu deux sortes de suites. Dans les pays aujourd'hui considérés comme les pays développés, les investissements publics ont été orientés vers la création d'un environnement favorable à l'initiative privée. L'Etat s'accordant le seul rôle d'arbitre de la vie économique. C'est l'Etat gendarme. Dans les PED au contraire, plus de 50 ans après les indépendances, les gouvernements n'ont pas réussi à améliorer les conditions favorables à l'émergence d'un secteur privé dynamique porteur de croissance.

De nos jours, l'exercice de la planification est encore à l'ordre du jour dans les PED. Les stratégies nationales de développement vont désormais plus loin que l'objectif trop étroit de la réduction de la pauvreté et couvrent des objectifs tels qu'une accélération de la croissance, la création d'emplois, la transformation structurelle et le développement durable. Contrairement aux années 60, ces stratégies combinent approches étatiques et principes du marché et reconnaissent le rôle essentiel des secteurs public et privé dans le processus de développement.

De nombreux pays africains ont élaboré des visions à long terme à titre de guide vers ces objectifs ambitieux. L'enjeu majeur de ces PND demeure la fiabilité dans le temps des investissements consacrés à la création d'un marché dynamique pouvant générer un secteur privé pourvoyeur d'emplois et de ressources pour une croissance inclusive durable. Le temps de passer de l'Etat providence à l'Etat gendarme.

BEGUY DJIMOUNOUM

Tchad Eco vous offre l'opportunité de vous faire connaître via des insertions publicitaires et des publi-reportages.

SNRP 1 et 2, PND 13-15 : quel est le bilan de ces stratégies de développement de l'ère pétrolière au Tchad

Sur la période 2003-2015, le Tchad avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers a mis en œuvre trois stratégies de développement. Il s'agit des Stratégies Nationales de Réduction de la Pauvreté (SNRP) I et II, mises en œuvre respectivement sur la période 2003-2008 et 2009-2011. Elles ont été suivies par le Plan National de Développement (PND), implémenté sur la période 2013-2015. Après la Table ronde de Paris de Septembre dernier pour le financement du PND 2017-2021, il est utile de faire le bilan de ces trois premières stratégies de développement de l'ère pétrolière.

L'exploitation pétrolière à partir de 2003 a entraîné une véritable mutation de l'économie du pays. Elle est devenue progressivement dépendante du secteur pétrolier qui en 2013 représentait 70% des recettes budgétaires, 90% des exportations et près de 30% du PIB nominal (FMI, 2014). Comparativement à la période avant pétrole, le pays a enregistré de très bonnes performances en matière de croissance économique. Ainsi entre 2000 et 2014, la croissance du PIB réel par habitant se situait autour de 5,03%. Le PIB par tête a presque doublé passant de 367,5 \$ pour atteindre 766,4 \$ en 2014.

En comparant les performances économiques du Tchad avec ceux d'un échantillon de pays comparables, nous remarquons que le taux de croissance moyen sur la période 2004-2014 est le plus élevé. Cette bonne performance s'explique par la croissance dans les autres secteurs de l'économie tels que les services aux entreprises, les bâtiments et travaux publics ainsi que l'administration publique. Le taux de croissance moyen du pays sur la période représente près du double de celui des pays de l'Afrique subsaharienne à faible revenu (2,2%) et demeure toujours plus élevé que ceux des pays à faible revenu (3,3%). Cependant, ces performances macroéconomiques remarquables contrastent avec les indicateurs de développement socio-économiques.

Bilan global de ces trois premières stratégies de développement

D'après les rapports de mise en œuvre de ces trois stratégies de développement, il ressort que l'implémentation de deux premières a été perturbée par la recrudescence des conflits à partir de 2005 ainsi que par des facteurs exogènes tels que la crise financière internationale qui a conduit à un ralentissement de la croissance économique mondiale. Elle a surtout particulièrement impacté le montant des engagements financiers des partenaires techniques et financiers du Tchad. Une autre explication réside dans la faiblesse des ressources humaines en charge de la mise en œuvre de cette stratégie du fait de l'instabilité gouvernementale au Tchad.

Par contre, d'après les rapports à mi-parcours du PND 13-15 et du FMI dans le cadre de l'atteinte du point d'achèvement de l'IPTE, la 3ème stratégie de développement de l'ère pétrolière a relativement été bien exécutée comparativement aux deux premières. Cette réussite est à mettre au crédit du retour de la stabilité politique dans le pays à partir de 2009. L'apprentissage des enseignements tirés des deux premières stratégies et le caractère consultatif de cette dernière stratégie comparativement aux deux premiers y ont également contribué (FMI, 2015).

Le diagnostic de la mise en œuvre des stratégies de développement sur la période 2003-2015, montre que des progrès importants ont été réalisés en vue de

l'atteinte des OMD, mais la majeure partie des objectifs n'ont pas été atteints en 2015. Les progrès les plus importants sont observés dans le développement agricole, la lutte contre le VIH/SIDA et l'hydraulique pastorale.

Bien que modeste, le pays a accompli de nombreux progrès en matière de réformes, surtout à partir de 2009 où le pays va connaître une relative stabilité. Afin d'analyser ces performances, il est utile de s'appesantir sur les différents secteurs d'activités qui concourent au développement économique et social.

Des progrès mitigés en matière de gouvernance, de lutte contre la corruption et d'amélioration du climat des affaires

Sur le front de la lutte contre la corruption, bien qu'un certain nombre d'actions soient menées, la place occupée par le pays dans le classement de Transparency International ne s'est pas significativement améliorée (159ème place sur 176 pays avec un score de 20/100 en 2016). Cette corruption qui revêt de multiples formes (concession, trafic d'influence, soustraction et détournement des biens, gestion frauduleuse, enrichissement illicite, favoritisme, prise illégale d'intérêt, abus des biens sociaux et blanchissement des capitaux) impacte négativement la qualité des dépenses publiques. Dans le cas particulier du Tchad, d'après les conclusions de Transparency International, une plus grande implication de l'Etat dans la lutte contre la corruption est nécessaire pour la mise en œuvre d'une croissance plus inclusive qui permettrait de réduire la pauvreté.

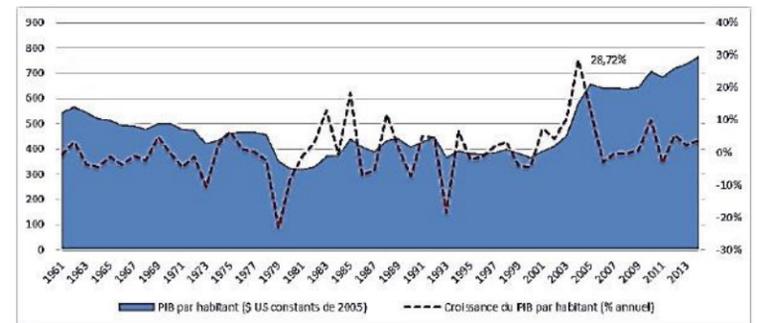
Il convient de noter qu'il n'y a pas eu d'amélioration significative du climat des affaires au Tchad en dépit de la création d'un Guichet Unique des affaires. Cela est corroboré par le classement 2014 des pays selon le climat des affaires où le Tchad occupait la dernière place du classement (189ème/ 189). Plusieurs raisons expliquent cette absence de progrès. En témoigne la complexité et la longueur des procédures d'enregistrement des entreprises. Ces faibles progrès en matière d'amélioration du climat des affaires sont également confirmés par l'indice de perception de compétitivité globale du World Economic Forum qui classe le Tchad à la 139ème place sur 144 pays en 2012. D'après ce rapport, l'accès limité au financement bancaire, la corruption, la forte taxation et la faible qualité des infrastructures sont à l'origine de ce mauvais classement du pays.

Des améliorations faibles dans les indicateurs de santé et d'éducation

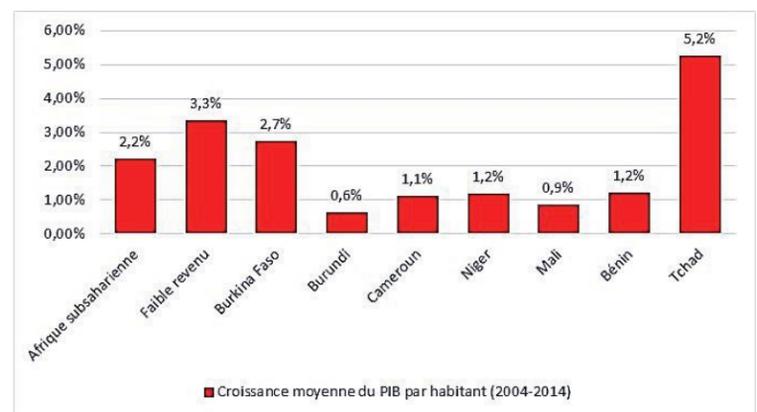
Dans le domaine de la santé, en 2013, le pourcentage de naissances assistées par un personnel de santé compétent était de 28%. Cette proportion n'était que de 15% en 1998, ce qui constitue une nette amélioration. Ces améliorations ont été obtenues grâce à l'accroissement de l'offre de formation, un plus grand recrutement du personnel de santé déployée dans toutes les régions du pays. L'amélioration des indicateurs de santé est aussi imputable à la forte implication des ONG nationales et internationales ainsi que des organismes onusiens. Un autre indicateur permet d'apprécier l'amélioration des indicateurs de santé. En effet, entre 2004 et 2010, le nombre de femmes recevant des soins prénataux est passé de 42% à 53%.

Notons cependant que ces performances en matière de santé restent faibles par rapport à ceux des autres pays africains. Ainsi pour ce qui est

Evolution du PIB/tête et du taux de croissance du PIB réel/tête



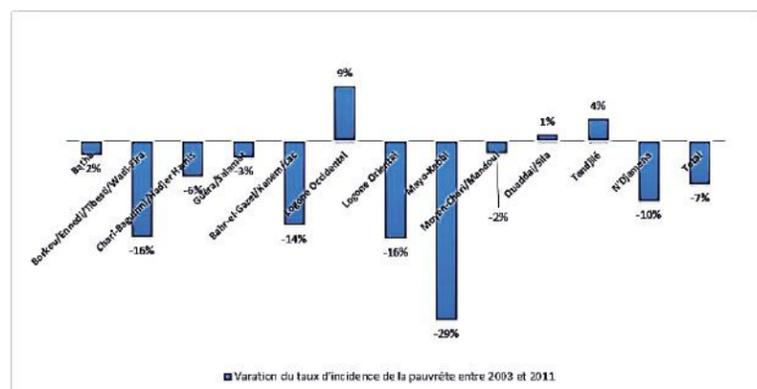
Source: Banque Mondiale



des soins prénataux, le taux moyen des pays d'Afrique de l'Ouest était de 80 %, ce qui est largement au-dessus de la moyenne de celui du Tchad. Il en est de même du taux de mortalité infantile (1084 décès pour 100 000) qui est l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne.

Dans le secteur de l'éducation, les investissements dans les infrastructures d'éducation et l'accroissement du recrutement d'enseignants ont conduit à l'accroissement du taux brut d'inscription qui est passé de 68% entre 1999-2000 pour s'établir à 105% entre 2012-2013. On estime qu'entre 2003 et 2013, 2,5% du PIB (10,3% du budget de l'Etat) a été consacré au secteur de l'éducation. Ces chiffres sont néanmoins en deçà des engagements pris par les Etats africains dans le cadre de l'initiative Fast-Track qui vise à consacrer au moins 20% des budgets des Etats Africains au secteur de l'éducation.

Toutefois, le taux net moyen d'inscription se situe aux environs de 64 %, ce qui indique qu'une proportion importante d'enfants en âge d'aller à l'école primaire n'y va pas. En outre, les enquêtes (PASEC et MICS) estiment que seulement 47 % des sortants d'un cycle primaire complet acquièrent suffisamment de connaissances de base pour rester alphabète à l'âge adulte alors que la moyenne dans les autres pays africains se situe autour de 72%. Enfin, l'on note également des disparités de genre et entre les régions en matière d'accès au système éducatif. Ainsi, l'indice de parité dans l'enseignement primaire (qui repose sur les taux brut d'inscription) s'établit à 0,76 et la plupart des indicateurs sont nettement meilleurs dans les régions du Sud (FMI, 2015).



Des disparités régionales grandissant malgré l'accroissement des recettes pétrolières

Bien que dans l'ensemble, des progrès certains aient été enregistrés, on constate des disparités importantes entre les régions du pays et cela dans presque tous les indicateurs de développement. Pour preuve, la plupart des indicateurs sont nettement meilleurs dans les régions du sud comparativement à ceux du nord du pays. A titre d'exemple, la région de la capitale N'Djamena qui regroupe moins de 10% de la population totale du pays enregistre le taux de pauvreté le plus faible (11%) comparativement à la moyenne nationale du pays. La Banque Mondiale dans un rapport datant de 2013 attribue cela à la part disproportionnée des revenus pétroliers dont bénéficie la

capitale sous forme d'investissement public ainsi que des externalités positives du secteur pétrolier.

Les résultats des deux enquêtes sur la consommation et le secteur informel (ECOSIT II et III) réalisées respectivement en 2003 et 2011 ont quant à eux montré que le taux d'incidence de pauvreté a baissé mais de façon assez hétérogène. Il est passé de 55% en 2003 pour s'établir à 47% en 2011. Cette baisse est beaucoup plus marquée à N'Djamena, la capitale où le taux de pauvreté est passé de 20,7% à 11% ainsi que dans la région du Mayo Kebbi (-29,2%). D'après la Banque Mondiale (2013), la baisse dans cette dernière région est imputable au dynamisme des ONGs et des organisations caritatives religieuses particulièrement actives dans le Mayo-Kebbi. Alors que la baisse nationale est de 7%, celle-ci

est plus importante dans les régions du Borkou/Ennedi/Tibesti/ Wadi Fira (-16%), du Barh el Gazal/Kanem/Lac (-14%), du Logone Oriental (-16%), du Mayo Kebbi (-29%) et N'Djamena (-10%). Dans trois régions du pays (Ouaddaï/Sila, Logone Occidentale et Tandjilé), la pauvreté s'est plutôt accrue.

En dépit des performances remarquables sur le plan macroéconomique, le bilan social des trois premières stratégies de développement est relativement décevant. Pour preuve, les indicateurs de développement du pays sont largement en deca de la moyenne de celui de l'Afrique

subsaharienne. En outre, une analyse de ces indicateurs entre les différentes régions du pays met en exergue les inégalités importantes. Ce constat met en évidence la faible efficacité des politiques publiques en matière de développement socio-économique. Il interpelle également sur la nécessité d'entreprendre des réformes majeures dans les quatre axes du PND 2017-2021 qui permettront une mise en œuvre plus performante des projets et programmes de cette stratégie de développement.

Guy Dabi Gab-Leyba

Pour aller plus loin :

FMI, 2015, Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté-note consultative conjointe sur le rapport de suivi 2013 du plan national de développement 2013-15, Rapport du FMI No. 15/125, 13 pages.

Rapport sur la corruption au Tchad de Transparency International : https://www.transparency.org/whatwedo/answer/overview_of_corruption_and_anti_corruption_in_chad FMI, 2014, b,

Demande d'accord triennal au titre de la FEC, Communiqué de presse et déclaration de l'administrateur pour le Tchad, Rapport du FMI no 14/282, 100 pages.

GROS PLAN

Analyse critique des Documents Stratégiques de Réduction de la pauvreté (DSRP)

Depuis 1999, la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International, suivis après par la communauté internationale dans son ensemble, ont changé de paradigme de développement en ce qui concerne leur intervention dans les pays en développement (PED). Suivant ce nouveau paradigme, l'accès aux mécanismes d'allègement de la dette des pays les plus endettés ou des pays à bas revenus désireux de bénéficier de l'aide financière internationale, est conditionné par la mise en place des stratégies de réduction de la pauvreté, appelées initialement et communément « Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté - DSRP ». Fait marquant également du moment, l'apologie de la « bonne gouvernance » comme la panacée aux problèmes de pauvreté dans les PED. Ainsi, les DSRP doivent incorporer des réformes institutionnelles favorisant « la bonne gouvernance ».

Les partisans de cette initiative, en mettant en avant l'échec du consensus de Washington, misent sur les innovations apportées lors de l'élaboration et de mise en œuvre des DSRP pour la réussite des politiques de réduction de la pauvreté. Ces innovations sont entre autres : (i) un objectif explicite de réduction de la pauvreté ; (ii) l'adoption d'une approche participative pour l'élaboration des programmes – gage de démocratie ; (iii) la cohérence entre les interventions des donateurs – le DSRP d'un pays étant le document de référence d'intervention de tous les bailleurs ; et (iv) l'appropriation (« Ownership ») du DSRP par ses bénéficiaires. Cependant, certains auteurs ont émis de doutes quant à la rupture avec les documents antérieurs de planification de développement et les pratiques entourant leur élaboration et mise en œuvre. Les arguments avancés sont entre autres : (i) un document dont le contenu est dicté par les bailleurs ayant pour objectif la libéralisation des économies adhérentes – puisque soumis à la validation de ces bailleurs ; (ii) l'implication limitée de la société civile ; et (iii) l'hypothétique évaluation des DSRP.

HISTORIQUE DES DSRP

Les effets socioéconomiques pervers des réformes issues du consensus de Washington sur les ménages des PED ont interpellé la communauté internationale sur la nécessité de changer de paradigme en matière de prescription de politiques économiques pour cet ensemble de pays. En guise de rappel, notons que face à la crise d'endettement



Source: Document Banque Mondiale N° 110

des PED au début des années 80, la réduction des dépenses publiques à travers les Plans d'Ajustement Structurels a été préconisée par les institutions de Bretton Woods (IBW) pour juguler cette crise. En réponse, les pays concernés ont diminué drastiquement leurs dépenses publiques, surtout les dépenses sociales, entraînant la dégradation des indicateurs socioéconomiques. Même si la littérature empirique s'accorde sur le fait que ces mesures aient permis d'assainir le cadre macroéconomique, il est noté qu'elles sont associées à une dégradation de la situation sociale des ménages.

De ce fait, une réorientation de politiques économiques s'impose non seulement pour atténuer les effets négatifs des PAS sur les ménages pauvres, mais également pour sauver les apparences. La réorientation stratégique opérée par les IBW est le fait de l'aggravation de la pauvreté dans de nombreux PED malgré la mise en œuvre des politiques qu'elles ont pourtant élaboré pour ces pays et contribué activement à leur mise en œuvre. En outre, sous l'impulsion de



Source: UNICEF International

l'opinion publique et de la société civile dans les pays développés ayant exprimé « la fatigue de l'aide » - inefficacité de l'aide publique au développement à promouvoir le développement dans les pays bénéficiaires - des contestations ont été entreprises pour un changement de paradigme. Un mea culpa a été explicitement exprimé par la Banque mondiale lors de la conférence des Nations Unies pour le financement du développement en 2002 en ces termes : « Une leçon tirée de l'expérience passée est que la réforme ne réussit généralement pas sans une forte appropriation locale et une approche large, qui inclut la prise en compte des institutions, la gouvernance et la participation des acteurs - une leçon qui constitue le moteur du processus des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) ».

En termes concrets, les premiers changements sont intervenus avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et la Banque Africaine de Développement (BAD) qui ont élaboré et mis en œuvre le programme « Dimensions Sociales de l'Ajustement – DSA » pour atténuer les



Source: Les Ari et Mursi

effets négatifs des PAS sur les pauvres. Cette évolution traduisant l'échec des PAS – inspiré du « consensus de Washington » et fondé sur le triptyque : stabilisation macro-économique, libéralisation externe, libéralisation interne, affirme en même temps une approche d'un développement « autodéterminé » - expression issue de la société civile malienne pour parler des politiques économiques inspirées et conduites par ses bénéficiaires.

DSRP : PRINCIPES ET CONTENU

Tirant leçon de l'échec des mécanismes antérieurs d'accès au financement international des PED, un nouveau paradigme promeut un certain nombre de principes pouvant assurer leur efficacité. L'objectif explicite de cette réorientation est la réduction de la pauvreté. Compte tenu de la nature multidimensionnelle de la pauvreté, la participation active des bénéficiaires devient prépondérante – voire une condition nécessaire – pour la réussite des politiques de réduction de la pauvreté.

→ page suivante

PRINCIPES

Selon la Banque mondiale, cinq principes encadrent l'élaboration et la mise en œuvre des DSRP :

Implication et participation de la société civile : l'idée est que la société civile est plus proche de la population et donc est en mesure de révéler les besoins réels de celle-ci (penser aux fondements de la décentralisation !). Implication et participation répondent également à l'échec de mettre l'Etat au cœur du processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques. En outre, considérée comme un contre-pouvoir, la société civile pourrait contribuer à l'amélioration de la gouvernance – pièce manquante du puzzle à l'origine de l'échec des stratégies antérieures. Enfin, la participation et l'implication de la société à toutes les étapes opérationnelles du DSRP seraient un gage de démocratie.

Financement axé sur le résultat : Il s'agit là de définir des indicateurs en termes de pauvreté dans le DSRP. D'où il apparaît dans les DSRP, les données de références et les cibles à atteindre, changeant ainsi la logique de financement axé sur les moyens. Un exemple d'une cible d'un DSRP est la proportion des personnes pauvres à réduire aux termes de la période de mise en œuvre du DSRP.

Nature multidimensionnelle de la pauvreté : La logique des stratégies antérieures consiste à stabiliser l'économie et à promouvoir la croissance économique. Il est question désormais d'intégrer dans les DSRP toutes les dimensions de la pauvreté (santé, éducation, accès à l'eau potable, etc.).

Cohérence et coordination des interventions des partenaires :

la recherche des partenaires pour le financement du DSRP doit être cohérente avec les objectifs du pays et la logique d'intervention des partenaires. La non coordination de l'aide est à l'origine de certains inefficacité et gaspillage.

Logique de long terme : la réduction de la pauvreté est un processus qui nécessite de temps, d'où un DSRP doit s'inscrire dans une logique de long terme.

CONTENU DU DSRP

L'objectif ultime d'un DSRP est l'amélioration des conditions de vie de la population. De ce fait, il doit intégrer toutes les dimensions de la pauvreté. Pour résumer, le contenu d'un DSRP comporte les éléments synthétiques suivants : (i) un diagnostic sur la pauvreté en situant le contexte du pays ; (ii) la déclinaison de la stratégie en axes d'intervention pour réduire la pauvreté s'articulant autour des politiques macro-économiques et structurelles - amélioration de la gouvernance - politiques et programmes sectoriels appropriés ; (iii) la définition d'un Plan d'Action Prioritaire dans lequel se trouve une évaluation chiffrée et précise des programmes ; et (iv) la définition du dispositif de suivi et d'évaluation.

ANALYSE CRITIQUE DES DSRP

Contenu des DSRP

L'examen minutieux des DSRP révèle que leur contenu bien qu'orienté vers la lutte contre la pauvreté ressemble avant tout à un renforcement du régime des conditionnalités. En effet, la question de la dette reste dominante dans les DSRP. En outre, l'articulation de leur contenu peut être comparé à un poème pour séduire un partenaire qu'un véritable document prenant en compte les réalités locales. Voici quelques intitulés de la vision de ces documents stratégiques :

⇒ « *Le Tchad, une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée, et offrant un cadre de vie agréable pour tous* » ;

⇒ « *Faire du Tchad une puissance régionale émergente à l'horizon 2025, portée par des sources de croissance diversifiées et durables, créatrices de valeurs ajoutées et d'emplois et assurant à chaque tchadien, un accès adéquat aux services sociaux de base, à un logement décent et à une offre adéquate de formations* » ;

⇒ « *Le Burkina Faso, une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables* » ;

⇒ « *Faire du Niger un pays uni, démocratique et moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles, sous-tendu par un développement durable, éthique, équitable et équilibré dans une Afrique unie et solidaire* ».

Enfin, des questions essentielles telles que les liens entre pauvreté et inégalités, les conflits d'intérêt, le lien entre institutions politiques (de facto et de jure) et réduction de la pauvreté sont souvent occultées.

Bref, il serait sans nul doute naïf de penser que les DSRP vont générer à eux seuls une société civile lorsqu'elle n'est pas organisée.

Participation, implication et appropriation

La participation et l'implication – gage d'appropriation – sont décrites non seulement comme la clé de voûte de la réussite d'un DSRP, mais également comme l'approche innovante distinguant les stratégies antérieures du DSRP. Pour ce faire, cette participation devrait intervenir durant toutes les étapes opérationnelles du DSRP. La question essentielle est de savoir si le processus participatif pourrait permettre une véritable appropriation des politiques par les pays et améliorer la responsabilité démocratique de leurs gouvernants (accountability) ? Car c'est tout le sens du processus participatif.

Bien que la Banque mondiale ait pris part à forger ce concept, elle a mis du bémol quant à son opérationnalisation. En effet, elle conditionne la réussite de l'approche participative au respect de trois critères : (i) la légitimité de la société civile ; (ii) la représentativité de la société civile ; et (iii) la capacité de la société civile. Ces critères sont essentiels dans ce sens où il existe généralement un véritable fossé entre l'approche participative et la participation effective. Ce gap provient du fait que :

Encadré : Terminologies avec les deux types de stratégies de développement		
Objectif Principal	Ajustement structurel	Lutte contre la pauvreté
Intitulé des instruments	<ul style="list-style-type: none"> Document Cadre de Politique Economique (DCPE) Crédit d'Ajustement Structurel (Banque mondiale) Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FMI) 	<ul style="list-style-type: none"> Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) Crédit de Soutien à la Réduction de la Pauvreté (Banque mondiale) Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FMI)
Traitement de la dette	Indirect (Club de Paris)	Allègement de la dette (PPTE)
Elaboration	<ul style="list-style-type: none"> Politique imposée de l'extérieur Décidée d'« en haut » Secret 	<ul style="list-style-type: none"> Politique élaborée par le pays Approche « par le bas » Transparence
Prise en compte des spécificités du pays	Faible	Forte
Financement	Priorité aide-projet	Priorité aide budgétaire
Indicateurs de suivi / conditionnalité	Indicateurs de moyens	Indicateurs de résultats

Source: Razafindrakoto et Roubaud (2002)

(i) les délais sont courts pour une participation effective ; (ii) l'absence de l'information ; (iii) une documentation uniquement dans les langues officielles, excluant une partie importante de la population analphabète.

La faible capacité technique, humaine et matérielle de la société civile dans les pays pauvres entrave la réussite du principe de la participation. Par ailleurs, le contexte politique des PED où toute prise de position de la société civile est qualifiée de partisane ne favorise pas sa participation. Il est même à noter que dans certains pays, il existe des sociétés civiles « fabriquées » pour servir une cause politique. Ce qui constitue un handicap aux principes de légitimité et de représentativité. Bref, il serait sans nul doute naïf de penser que les DSRP

vont générer à eux seuls une société civile lorsqu'elle n'est pas organisée.

Hypothétique évaluation des SNRP

La définition d'une stratégie efficace de lutte contre la pauvreté requiert en particulier une appréciation de l'effet distributif des politiques économiques consignées dans le DSRP. En plus, axé sur le résultat, un volet non moins essentiel est l'évaluation du DSRP. Bien que des dispositifs de suivi-évaluation aient été incorporés dans tous les DSRP, leur opérationnalisation a pour la plupart du temps montré leurs limites et ce pour des raisons :

(i) institutionnelles, (ii) techniques ; et (iii) humaines et matérielles.

Sur le plan institutionnel, l'équipe de suivi-évaluation se trouve être généralement les fonctionnaires en charge de l'élaboration du DSRP. Ces derniers en plus de leurs tâches ordinaires doivent s'occuper d'un aspect aussi bien important que l'élaboration ou la mise en œuvre du DSRP. Aussi, l'affiliation de ces fonctionnaires est susceptible de biaiser l'évaluation d'un DSRP. Même si des efforts sont faits, notamment pour le cas du Tchad, pour mettre en place des cellules chargées uniquement du suivi et de l'évaluation du DSRP, leur indépendance reste un sujet à débat.

Techniquement, l'évaluation d'un DSRP est source de plusieurs défis :

⇒ Comment prendre en compte la nature multidimensionnelle de la pauvreté ?

⇒ Comment mesurer les autres alternatives en termes de réduction de la pauvreté (à budget donné, vaut-il mieux construire des pistes rurales ou améliorer la qualité de l'éducation ou améliorer l'accès à l'eau potable) ?

⇒ Quelle est la situation de référence ? La théorie du changement voudrait que pour une évaluation rigoureuse d'un DSP, non seulement un contrefactuel soit défini, mais que la population ne soit soumise qu'à ce programme.

Dr MABALI Aristide

Clefs d'oeil

Structure-type et contenu global des DSRP existants

La Banque mondiale a proposé un sourcebook (plan-type) d'un DSRP pour les pays concernés. Le principe d'appropriation suggère que chaque pays doit adapter le contenu du sourcebook aux réalités locales. Ainsi, la structure d'un DSRP est la suivante :

Etat des lieux : cette partie précise le contexte économique, politique et social dans lequel est élaboré le DSRP en rappelant les politiques et stratégies passées et leurs bilans respectifs ;

Présentation du processus participatif : la participation de la population dans le processus d'élaboration d'un DSRP étant considérée comme l'innovation pouvant assurer sa réussite, occupe une place importante. Par exemple, pour le PND 2017-2021, des consultations régionales auprès de toutes les couches de la population ont été organisées pour appréhender les aspirations des tchadiens en termes de développement.

Objectifs et axes stratégiques : D'une manière générale, les différents axes d'un DSRP ont : (i) instaurer un cadre macroéconomique adéquat en faveur de la croissance pro-pauvre ; (ii) développer des services sociaux de base (éducation, santé, accès à l'eau, etc.) ; (iii) accroître les opportunités d'emploi et de revenus des pauvres (développement rural, promotion des micro et petites entreprises, microcrédit, infrastructures de transport et de communication) ; et (iv) protection et sécurité des plus démunis à travers des filets sociaux.

« La Vision 2030, le Tchad que nous voulons », le Plan National de Développement (PND 2017-2021) et la Table Ronde pour la mobilisation de ressources.

Par Monsieur MBAIGUEDEM Mbaïro,

Président du Comité Technique des Experts Multisectoriels et Multipartenaires et Directeur Général des Etudes et du Plan au Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement au Tchad, a coordonné tous le processus d'élaboration de l'Etude Nationale Prospective à Long Terme de la "Vision 2030 : Le Tchad que nous voulons", son premier Plan National de Développement 2017-2021 adoptés en juillet 2017 ainsi que l'organisation de la Table Ronde des bailleurs de fonds, tenue à Paris en France en Septembre dernier.

Je voudrais remercier Tchad Eco d'être venu à la source de l'information relative au PND au Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, notamment à la Direction Générale des Etudes et du Plan. Ceci étant, notre domaine est un service public, donc nous travaillons sous les instructions de notre hiérarchie. Comme tel, le travail abattu n'est pas le produit d'une consultation individuelle, ni indépendante. D'où la démarche inclusive qui a toujours prévalu tout au long du processus.

Historique de la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et du PND 2017-2021

Je voudrais être reconnaissant et rendre hommage à ma hiérarchie qui a bien voulu assurer la coordination et m'a soutenu tout au long du processus. Tout a commencé en juillet 2014, après la conférence de Paris sur le financement du gap du PND 2013-2015, avec l'ancienne Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement, **Madame Mariam Mahamat Nour**. A travers un Acte administratif, un « noyau dur » restreint fût créé au sein de la Direction Générale des Etudes et du Plan pour mener cette réflexion stratégique pour la première fois dans l'histoire de notre pays et ce, durant six mois jusqu'au lancement officiel par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Après ce lancement, il y a eu le Comité Technique des Experts multisectoriels et multi partenaires, dont je fus le Président et qui a également bénéficié du soutien inconditionnel jusqu'en janvier 2017 à la fois de la Ministre, des anciens Secrétaires Généraux **MM. Mahmat Hamid Koua et Keumagne Iknegongba**. C'est un défi majeur dans la mesure où il s'agit d'explicitier et de formuler un rêve dans un horizon lointain dans un exercice novateur.

L'arrivée en février 2017 de **M. Ngueto Tiraina Yambaye**, comme Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement avec M. Sing-Yanbé Barnabas, Secrétaire d'Etat a permis non seulement de relancer les choses mais surtout vu le retard accusé, les travaux se sont accélérés.

La réalisation de la Vision 2030 et le PND 2017-2021 ainsi que le succès de la Table Ronde de mobilisation des ressources pour son financement est à inscrire dans leur actif.

La « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et le Plan National de Développement (PND 2017-2021) trouvent leurs fondements à travers : i) la Vision du Chef de l'Etat, Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad, «Faire du Tchad une puissance régionale émergente à l'horizon 2030»; ii) les aspirations nationales de la population tchadienne (Consultations nationales, régionales et Enquêtes); iii) les engagements régionaux et internationaux notamment l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, les Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030 (ODD 2030) ; et iv) le Programme Politique du Chef de l'Etat pour la période 2016-2020 : « ensemble, œuvrons pour un Tchad toujours fort, prospère ».

METHODOLOGIE ET PROCESSUS D'ELABORATION DE LA VISION 2030 ET DU PND 2017-2021

Le document – intitulé « *Vision 2030, le Tchad que nous voulons* » – est l'aboutissement d'un long processus inclusif, participatif et itératif ayant impliqué, non seulement des experts sectoriels aux profils divers



M. MBAIGUEDEM MBAIRO

et variés et les Partenaires Techniques et Financiers, mais aussi et surtout la population tchadienne dans toute sa diversité. La Vision 2030 s'énonce comme suit : « *Le Tchad, une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée et offrant un cadre de vie agréable pour le bien-être de tous* ».

Le processus d'élaboration de l'Etude Nationale Prospective, « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et du PND 2017-2021, s'est déroulé en cinq phases, à savoir : (i) les activités préliminaires ; (ii) la construction de la base de l'étude ; (iii) la formulation du scénario normatif et volontariste d'émergence ; (iv) la définition et la formulation des nouvelles orientations stratégiques sur l'émergence ; et (v) l'opérationnalisation de la Vision 2030 (PND).

La Vision 2030 s'énonce comme suit : « *Le Tchad, une nation apaisée, unifiée dans sa diversité culturelle, résiliente par son économie transformée et offrant un cadre de vie agréable pour le bien-être de tous* ».

Phase 1 : Les activités préliminaires

Ces activités, débutées en juillet 2014, ont consisté en l'élaboration d'une note conceptuelle, d'une feuille de route et d'un budget et ont abouti au lancement officiel du processus d'élaboration de la Vision 2030 et du PND en janvier 2015. Un Cadre institutionnel de coordination de l'Etude Nationale Prospective « Vision 2030 : Le Tchad que nous voulons » et du Plan Quinquennal 2017-2021 a été créé par Arrêté du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Ce cadre est composé des ministères sectoriels, des grandes institutions de la République, du secteur privé et de la Société Civile. De manière technique, une équipe de coordination des travaux (ECT) et un comité technique d'experts (CTE) ont été créés. Le CTE est composé de 25 personnes issues des ministères sectoriels, de la Société Civile et du Secteur Privé.

Phase 2 : La construction de la base de l'étude

Une enquête sur les aspirations nationales a été réalisée par

l'INSEED de mai à juillet 2015. De même, une Matrice de Diagnostic Stratégique (MDS) et une Analyse Structurale (AS) ont été produites par le CTE. Ces analyses ont non seulement permis d'identifier les faits porteurs d'avenir ou germes de changement, les tendances lourdes, les invariants, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces du pays, mais également de dégager les probables enjeux et défis futurs.

Phase 3 : La formulation du Scénario normatif et volontariste d'émergence

Cette formulation a été faite à partir de l'analyse morphologique du pays, de scénarii thématiques et des hypothèses notamment en termes macroéconomique, budgétaire, environnemental et démographique.

Phase 4 : La détermination des orientations stratégiques

Cela a été fait sur la base du scénario volontariste et normatif, conformément aux aspirations du peuple et aux orientations claires et précises des hautes autorités. Elle a permis d'identifier les axes, les sous-axes, les objectifs globaux et les orientations stratégiques de la Vision 2030. Il faut relever qu'initialement nous avons envisagé quatre (4) scénarios : un optimiste, un tendanciel, un pessimiste et un scénario mixte.

Phase 5 : L'Opérationnalisation de la Vision 2030 (Elaboration du PND)

Le PND 2017-2021 a ensuite pu être élaboré afin de traduire de manière opérationnelle les orientations stratégiques de la Vision. Les experts ont également fait la programmation pluriannuelle (des programmes et projets) pour la période 2017-2021, en tenant compte des priorités exprimées par les départements ministériels d'une part et des perspectives macroéconomiques et budgétaires d'autre part.

Tout au long du processus, le CTE a soumis pour amendements les projets de rapports à l'Équipe Technique de Coordination (ETC) et aux Partenaires au développement. Des validations techniques et politiques de la Vision et du PND ont été faites aux termes des phases clés par les différentes instances institutionnelles ou ad hoc. Ainsi, un atelier de validation technique des rapports de la Matrice de Diagnostic Stratégique et de l'Analyse Structurale a eu lieu en décembre 2015. Un atelier national de validation technique de la Vision et du PND s'est tenu en octobre 2016 et le comité de pilotage s'est réuni en novembre 2016 pour examiner et valider les documents. Enfin, une équipe multisectorielle et multipartenaire a été mise en place en fin février 2017 pour intégrer les observations issues de ces validations, finaliser les documents, les synthétiser et produire 11 notes thématiques.

DIFFÉRENCES ENTRE PND 2017-2021 ET ANCIENNES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT

Comme vous venez de le constater, le PND 2017-2021 est assorti de l'Etude Nationale à Long terme qu'est la Vision 2030 « Le Tchad que nous voulons ». C'est un exercice novateur au Tchad – en ce sens que, dans toute son histoire, c'est la première fois que le pays inscrit sa dynamique de développement dans une perspective de long terme. C'est la première différence qu'on peut noter.

Ceci étant au moins quatre autres points de divergences peuvent être relevés entre les deux exercices (le nouveau et les anciens), à savoir :

→ page suivante

Différence dans les contextes et les perspectives d'élaboration et mise en œuvre

Dans le cadre, par exemple, de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) des années 2000, le contexte (crise d'endettement résultant de la baisse drastique des prix des matières premières) qui prévalait, exigeait que les pays admis à cette initiative (mai 2001 pour le Tchad) doivent élaborer leur Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté (Stratégie nationale de réduction de la pauvreté 1ère (2003-2007) et 2nde génération (2008-2011) suivant un format presque unique communiqué avec des indicateurs et cibles bien précis (indicateurs IPTE) en vue d'améliorer les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) d'une part et d'autre part assurer la stabilité du cadre macroéconomique ainsi que d'autres indicateurs économiques et financiers, évalués périodiquement.

Il y a des avantages attachés à cet exercice, dès l'admission (assistance intérimaire). L'objectif étant d'atteindre le point d'achèvement à l'effet de renouer avec les institutions de Bretton Woods, le Club de Paris et autres bailleurs de fonds, puis de bénéficier de l'allègement ou du rééchelonnement de la dette publique ainsi que des aides budgétaires, dont le Tchad continue d'en bénéficier depuis avril 2015. Aux termes de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) concernant les Groupes de la Banque Mondiale et de la Banque Africaine de Développement, le pays bénéficie de 100% de l'annulation de sa dette publique à une date butoir convenue préalablement.

Enfin, il faut relever que notre pays avant les DSRP, a eu à élaborer plusieurs plans

nationaux, dont l'élaboration de certains n'ont pas été fini d'une part et d'autre part le plan n'a pu s'exécuter jusqu'à son terme. Je citerai pour mémoire : i) le Programme Intérimaire (1964-1965) ; ii) le Plan Quinquennal (1966-1970) ; iii) le Plan Décennal (1971-1980) ; iv) le Plan Quadriennal du développement économique et social (1978-1981) ; v) le Programme d'urgence (1983-1984) avec une Table Ronde (Genève, Nov. 1982) ; vi) le Plan Intérimaire/de Reconstruction (1986-1988) pour la relance des bases de l'économie tchadienne ; vii) le Plan d'orientation « Tchad à l'horizon 2000 » (1991-2000) ; et viii) le Plan d'Orientation révisé (1998-2005).

Certes, tous ces plans ont permis de faire des réalisations, mais des défis importants changeant suivant le contexte restent à relever. D'où l'exercice de la « Vision 2030 : Le Tchad que nous voulons », comme moyen de les résorber.

Ainsi, le PND 2017-2021 s'inscrit dans cette logique de Développement économique et social durable basé sur l'Agenda 2063 de l'UA et les Objectifs du Développement Durable (ODD), donc d'émergence du pays à l'horizon souhaité.

Différence dans l'approche méthodologique

Trois PND seront adossés à la Vision 2030 pour la rendre opérationnelle. Les anciens Plans et Stratégies de développement ont été conçus dans un contexte particulier, au point que la concertation et l'implication de la population à la base et les principaux acteurs au développement n'ont pas été suffisantes. Leur durée n'a été que de court et moyen termes.

Alors que pour ce PND 2017-2021, on note qu'à travers les consultations et enquêtes sur les aspirations, même si toutes les couches n'ont pas pu s'exprimer, cela a permis la participation et l'inclusion d'une frange d'acteurs, notamment avec son cadre institutionnel inclusif et son processus itératif. Les moyens de communication n'ont pas été

assez suffisants à la hauteur des attentes et le Gouvernement en est conscient.

En termes des moyens et outils utilisés (consultations régionales, nationales, enquêtes sur les aspirations au niveau national, Matrice de Diagnostic Stratégique, Analyse Structurelle, méthode scientifique, etc.), ce PND 2017-2021 en a bénéficié largement.

Différence dans le but poursuivi par le PND 2017-2021 et les anciennes stratégies

L'objectif ultime étant de « jeter les bases d'un Tchad émergent dans un climat de stabilité » à travers la transformation structurelle de notre économie nationale avec beaucoup d'exigences au niveau central et local/régional (croissance économique forte et durable, diversification de la production et les exportations, accroître la compétitivité sur le marché international, accroître la productivité (intrants notamment main d'œuvre qualifiée), utiliser une technologie avancée, accroître le bien-être). Le PND 2017-2021 s'énonce ainsi : « Ensemble, œuvrons pour un Tchad toujours fort, solidaire et prospère ».

Différence dans la complémentarité/ Continuité d'actions

Relevons que le PND 2017-2021 est basé sur les leçons tirées des stratégies antérieures, notamment le PND 2013-2015. A ce titre, il est complémentaire et s'inscrit dans la continuité d'actions pour le développement économique et social du pays. L'élaboration du PND 2017-2021 s'est faite également de manière itérative. Il reste dynamique sur la période quinquennale retenue avec une revue à mi-parcours prévue en 2019.

PND 2017-2021 ET PRISE EN COMPTE DES PRIORITÉS DE LA JEUNESSE ET DU GENRE

Cette problématique mérite tout son sens, notamment celle relative à la jeunesse. L'émergence de notre pays en 2030 est effectivement pour la jeunesse d'aujourd'hui, dont la majorité sera aux affaires dans cet horizon. Selon le recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2009), la population tchadienne se caractérise par son extrême jeunesse (51% de la population de moins de 15 ans) et croît à un rythme élevé de 3,5% par an. Comme

évoqué ci-haut dans la méthodologie, toute la population, tous les départements sectoriels du Gouvernement ainsi que l'Organisation de la Société Civile et le secteur privé ont été impliqués, chacun à travers ses buts et missions, dans cette Vision 2030 déclinée en politique nationale en matière économique et sociale de la période 2017 à 2021.

Ces jeunes n'ont pas pu valablement participer aux différentes consultations de cette étude, hormis le Parlement des enfants. Outre, les spécialistes du domaine, les parents ont pris leurs responsabilités pour chercher des solutions et un cadre de vie meilleurs à leurs progénitures. Ce qui est de leur devoir, culturellement accepté. Avant d'arriver à cet horizon 2030, l'axe 1 du PND relatif au renforcement de l'Unité Nationale vise à terme à parvenir à une nation unie et créative, les actions à mener sont focalisées majoritairement à l'endroit de la jeunesse, « fer de lance » et concernent la Culture de paix, la valeur citoyenne, la cohésion nationale, les Valeurs culturelles et le rôle de la culture comme levier de développement inclusif.

Cela permettrait d'avoir une jeunesse bien éduquée, créative et dévouée à la fois à promouvoir et à défendre leur pays. C'est également une composante forte de la transformation structurelle recherchée. C'est dire que la jeunesse est au cœur de toute la stratégie de la Vision 2030 et du PND 2017-2021.

La thématique genre qui est transversale a également bénéficié de toute l'attention du Gouvernement, de tous les acteurs nationaux au développement ainsi que des partenaires techniques et financiers de notre pays. La qualité de ces deux documents clamés tout haut par tous les intervenants lors de la Table Ronde de Paris du 06 au 08 Septembre dernier, suivie des annonces au-delà de nos attentes, sont révélateurs de la prise en compte de l'aspect genre dans ces documents.

La France, partenaire pour un développement durable du Tchad

Par le Service de Presse de l'Ambassade de France

Le lancement du Plan National de Développement (PND) pour la période 2017-2021 est une opportunité majeure pour créer les conditions d'une émergence économique et d'une amélioration de la vie de la population.

Le Tchad a pu compter sur le soutien de nombreux partenaires techniques et financiers exprimé lors de la table ronde de Paris. Au rang de ceux-là, la France a accompagné le PND dans ses différentes phases. Un soutien technique a été apporté à l'élaboration du plan par la mise à disposition auprès du ministre de l'économie et de la planification du développement d'une expertise technique qui a contribué plus de trois ans à cet exercice. Un important soutien financier a également été apporté pour l'évaluation du précédent plan (2013-2015) et l'organisation matérielle de la table ronde de Paris.

La France a notamment appuyé la volonté du gouvernement d'inscrire le PND dans une approche inclusive. Plusieurs initiatives de participation de la société civile et des élus locaux ont ainsi été facilitées, par exemple par l'organisation avec le ministère du plan d'ateliers en région. Actuellement encore, à travers le projet intitulé



Ambassadeur de France au Tchad (g) et le Ministre des Finances (d)

« Le Tchad dont nous rêvons », la France apporte son appui à la participation de la jeunesse. Au cours de ce projet, les jeunes de cinq grandes villes du pays exprimeront leur vision 2030 du Tchad et formuleront des recommandations.

La France s'est engagée au cours de la table ronde, par la voix de son Premier ministre, à accroître son soutien sur la durée du PND de 223 millions d'euros. Une aide budgétaire de 50 millions d'euros a déjà été octroyée en décembre 2017. Conformément aux engagements énoncés, la

France contribue ainsi à l'effort collectif engagé par les partenaires techniques et financiers pour aider le pays à faire face du mieux possible aux tensions de trésorerie auxquelles il est actuellement confronté. Dans la continuité de ses précédentes aides budgétaires, cet appui sera affecté en priorité au secteur de la santé et plus précisément aux hôpitaux de N'Djamena et de province, au Centre national de transfusion sanguine et aux programmes sanitaires prioritaires du pays. La France a contribué ensuite à préserver le pouvoir d'achat des ménages grâce au paiement de la solde des fonctionnaires civils du mois de décembre et d'une partie des retraites.

Au-delà du soutien public, la participation active du secteur privé a été encouragée avec de très nombreuses rencontres en marge de la table ronde. Certains de ces contacts ont d'ores et déjà pu se transformer en annonces et d'autres partenariats publics-privés pourraient voir le jour prochainement notamment dans le secteur des énergies renouvelables ou de l'agro-alimentaire.

La France confirme ainsi son engagement aux côtés du Tchad pour qu'il sorte renforcé de la crise économique actuelle.

Ambassade de France au Tchad

Regard critique de la « société civile » sur le PND 2017-2021

Dr Alfred RAMADJI, Directeur Général du CRESPO

(Centre de Recherche et des Études Socioéconomiques et Politiques)

Lorsque Tchad Eco nous a sollicité pour apporter une contribution à ce numéro spécial consacré au PND 2017-2021 en faisant une analyse critique du point de vue de la société civile, la première question qui nous est venue à l'esprit est celle-ci : de quelle société civile s'agit-il ? Cette question peut paraître absurde, mais elle a tout son sens dans ce pays où tout est politisé, même les problèmes religieux. Nous nous interrogeons donc à raison puisqu'il y a, semble-t-il, au pays de Toumaï deux sortes de sociétés civiles : une du pouvoir et une autre de l'opposition.

Dans une autre réflexion (Ramadji, 2017), nous avons déjà dénoncé ce manichéisme ambiant au Tchad, qui empêche souvent de poser les vraies questions et d'aborder avec courage les sujets essentiels qui concernent le développement du pays. Ce manichéisme est un mal diffus et profond qui mine notre pays, et qui crée un climat malsain empêchant ainsi tout exercice de la raison. Du coup, il y a une sorte de démission collective des intellectuels face au débat rationnel. Ici ou là, on peut relever quelques indignations exprimées qui restent souvent inaudibles, tellement l'opinion a pris le dessus sur le savoir dans notre pays. En conséquence, il n'y a donc de place que pour des guéguerres et des querelles politiciennes. C'est le piège dans lequel s'est laissé enfermer une bonne partie de la Société Civile tchadienne.

Or, au regard des multiples défis de développement de notre société, il faut un engagement intellectuel résolu. Dans le contexte actuel, l'enjeu primordial d'un tel engagement est de réussir à inscrire les questions politiques, économiques, sociales et environnementales du Tchad dans un vrai débat d'idées, qui permettra de faire une analyse globale de la dynamique du développement de notre pays. Le progrès du Tchad sera aussi jugé à la mesure du niveau des débats constructifs et démocratiques entrepris. Ce genre de réflexions et de débats se doit de dépasser les carcans de tous bords. Il s'agit simplement d'un débat citoyen que mèneront, sans passion, les femmes et les hommes de ce pays dans un esprit civique. C'est la raison pour laquelle je renvoie dos à dos les deux sociétés civiles, pour inscrire plutôt cette analyse dans la vision d'une société civile. Cette dernière que j'appelle de tous mes vœux est celle qui, dans un débat rationnel, doit porter les valeurs citoyennes et patriotiques au-delà des considérations et des intérêts partisans.

Une deuxième question que nous nous sommes posé est d'ordre méthodologique. Tout d'abord, quel genre d'analyse peut-on faire sur le PND dans le contexte actuel où l'on redoute

l'irruption soudaine d'un volcan social par rapport aux nouvelles mesures additionnelles d'austérité que le Gouvernement est en train de mettre en application ? Aussi, se demande-t-on, sur quels aspects de ce programme faut-il réfléchir, vu qu'à ce jour, le PND demeure un ensemble d'énoncés sans contenus précis élaborés en termes de projets, du moins pour ce qui concerne le domaine des politiques publiques ? La tâche n'est pas non plus aisée lorsqu'on considère le fait qu'il n'a pas encore connu un début d'exécution.

Au risque de tomber dans des raccourcis et des jugements de valeur dans le sens d'une certaine « société civile » qui, semble-t-il, aurait qualifié le PND de « Plan National de Détournement », nous allons axer nos réflexions sur les attentes de la Société Civile, en nous basant sur les principes essentiels et les objectifs de ce plan stratégique. Au passage, rappelons que même sans le PND 2017-2021, il y a déjà eu d'énormes détournements de deniers publics dans ce pays. Ce n'est qu'un secret de Polichinelle ! Et puisqu'il en est ainsi, en poussant la réflexion un peu plus loin, on peut se demander s'il y a réellement besoin d'un plan national pour détourner ? Ce sont de tels clichés réducteurs que la société civile doit éviter pour apprécier à sa juste valeur un tel programme. Certes, le PND peut comporter des lacunes et des insuffisances, mais celles-ci n'effaceront pas d'un trait le mérite qui est sien de servir, malgré tout, d'un document stratégique de base pour le développement du Tchad d'ici à 2021. En d'autres mots, le PND n'échappe évidemment pas à la critique, mais celle-ci ne doit pas être stérile. Le PND nécessite plutôt un regard critique positif qui doit suggérer des améliorations possibles. C'est le sens de notre propos dans cette réflexion.

Ainsi, deux aspects principaux nous serviront de fils conducteurs dans l'analyse de quelques principes essentiels et des objectifs de ce plan stratégique : l'aspect contextuel et l'aspect factuel. Sur le plan contextuel, nous prenons en considération le contexte politique, économique et social actuel. Au plan purement factuel, notre analyse prend en compte le décret n°1725 du 2 octobre 2017, portant mise en place d'un Dispositif Institutionnel National de Suivi et d'évaluation de la Mise en Œuvre du PND 2017-2021. Au regard de ces différents points relevés ci-haut, nous retenons, entre autres, deux attentes qui constituent à la fois des urgences et des impératifs pour le développement de notre pays.

L'urgence de l'unité pour le développement

Le PND 2017-2021 a été conçu, et est sur le point d'être mis en œuvre dans un contexte sociopolitique et économique où l'unité devient un impératif catégorique, une condition sine qua non.

À la lecture des premières pages de ce document, il y a un credo qui fait écho à la trilogie de la devise du Tchad : « Ensemble, œuvrons pour un Tchad toujours fort, solidaire et prospère ». On voit bien que ce credo est une déclinaison des trois idéaux de notre pays : Unité, Travail et Progrès. Il faut faire observer que, dans le

contexte actuel, le principe d'être ensemble pour œuvrer au développement du Tchad nécessite forcément un contrat social d'unité, parce qu'être ensemble n'est jamais synonyme de garantie d'unité sans condition. La preuve, les Tchadiens ont toujours vécu ensemble mais ils ne sont pourtant pas unis. Le principe d'unité nationale suppose un contrat moral qui doit unir les citoyens tchadiens autour d'un certain nombre de valeurs. Nous y reviendrons un peu plus bas.

Sans vouloir remonter plus loin dans le temps, rappelons que le fragile équilibre du lien sociopolitique a été récemment rompu en 2016 avec, d'une part, l'élection présidentielle aux résultats jusqu'à ce jour vivement contestés par l'opposition démocratique et, d'autre part, l'imposition, par le Gouvernement, de mesures d'austérité impopulaires, et le dialogue politique rompu sur un fond de projet de réformes institutionnelles unilatéral mené par le pouvoir, etc. Dans de telles conditions, comment peut-on envisager « Jeter les bases d'un Tchad émergent dans un climat de stabilité », quand on sait qu'actuellement il y a une vive tension sociale au sein de la population, et que politiquement il y a un désaccord total entre l'opposition démocratique et le pouvoir au sujet du projet des réformes institutionnelles que le Gouvernement propose ?

Que l'on ne s'y méprenne pas, s'il est vrai que le PND 2017-2021 et, plus globalement, « La Vision 2030, le Tchad que nous voulons », ambitionnent l'émergence du Tchad, c'est lorsque l'unité nationale aura été rendue possible que cet objectif sera aisément réalisé. Or, en ce début d'année 2018 où le PND est censé entrer dans sa phase opérationnelle, il est à craindre que les multiples défis d'unité du moment viennent enfreindre sa mise en œuvre. L'urgence d'unir avant de développer se justifie pour cette raison. En fait, dans les principes directeurs de sa mise en œuvre, le PND a défini comme premier axe stratégique « Le renforcement de l'unité nationale ». Mais la question qu'on se pose (c'est là l'objet de notre critique sur ce point) est de savoir : sur quoi porte cette unité nationale qui, de notre point de vue, demeure un impératif catégorique au Tchad à l'heure actuelle ?

À cette question, la réponse du PND 2017-2021 nous semble manquer d'efficacité et de pertinence : « L'unité nationale à laquelle aspirent les Tchadiens consistera à unifier les différentes composantes de la société avec leurs spécificités culturelles et confessionnelles respectives. Cette unité se fonde sur leur appartenance à une même nation. À cet effet, il sera mis en place des institutions républicaines fortes, des mécanismes de concertations inter et intra-communautaires. » À la lecture de ce paragraphe 131 du chapitre II, nous avons relevé que le problème est déjà mal posé. Et puisque le problème est mal posé, il va de soi que la solution soit fautive.

Notre première objection est que la question de l'unité ne doit pas être abordée en termes de communautés. Depuis quasiment 60 ans, cette recette n'a pas fonctionné, bien au contraire. Il est alors grand temps de changer de prescription. Aussi vrai que l'unité des Tchadiens part du principe de l'appartenance à une même nation, il s'agit pour nous de chaque citoyenne et citoyen pris(e) individuellement qui doit éprouver ce



DR ALFRED RAMADJI

sentiment d'appartenance. Cela renvoie à la question cruciale de l'identité nationale, mais ce n'est pas le sujet de notre réflexion ici. Pour autant, il faut tout de même faire observer que l'on ne doit pas se définir comme Tchadien parce qu'on appartient à telle ou telle communauté. L'urgence d'unité nationale ne doit pas consister à unifier les différentes composantes de la société. Il s'agit, de notre point de vue, d'unir les individus, les citoyens Tchadiens en un mot. Voilà les vraies cibles ! Et cette unité doit se faire autour des valeurs telles que l'égalité, la justice, la liberté, le mérite, l'excellence, le travail, la paix, le pardon, la tolérance, etc. Ce sont ces différentes valeurs qui, lorsqu'elles sont partagées et observées par tous sinon par le plus grand nombre, permettront aux citoyens de se sentir appartenir à une même nation. En revanche, aussi longtemps que dans une nation il n'y aura de justice ou de liberté que pour quelques-uns, quand la rigueur de la loi ne frappera qu'une catégorie de gens et tolérera d'autres, etc., l'unité nationale restera toujours inatteignable.

Notre deuxième objection concerne les mécanismes proposés par le PND pour résoudre la question de l'unité nationale : « [...] il sera mis en place des institutions républicaines fortes, des mécanismes de concertation inter et intra-communautaires. » Encore une fois, les communautés reviennent avec une fautive solution. Il faut dire que ce n'est pas un Sénat aussi puissant qu'on puisse l'imaginer, moins encore un Conseil régional, ni une vice-présidence, etc., qui viendront régler la question d'unité nationale. Une fois de plus, il est question des valeurs républicaines que doivent observer les citoyens. Or, le seul endroit indiqué et utile qui doit servir de vecteur des valeurs républicaines, c'est l'ÉCOLE. Si les concertations ou les dialogues inter ou intra-communautaires avaient, un tant soit peu, réglé cette sempiternelle question d'unité nationale, on se serait pas encore entraîné d'en discuter aujourd'hui. Si donc nous voulons que les chrétiens, les musulmans, les animistes, les athées, etc., vivent dans l'unité ; ou encore si nous voulons que les agriculteurs et les éleveurs expérimentent ce qu'est l'unité,

→ page suivante



éducatif moribond depuis bien longtemps.

L'impératif d'une « bonne gouvernance » pour le développement

À l'instar de l'unité nationale qui est une condition sans laquelle aucun développement n'est possible, la « bonne gouvernance » est un impératif qui doit accompagner les efforts d'émergence d'un État. Dans un État comme le Tchad qui traverse actuellement une crise de gouvernance aussi aigue, il y a énormément d'attentes des populations dans ce domaine. Alors que le PND 2017-2021 en a fait son deuxième axe stratégique, nous avons cherché à comprendre le diagnostic qui en a été fait et les solutions y relatives proposées. Aussi, avons-nous cherché à comprendre si les organes prévus pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation de ce PND obéissent aux principes d'une bonne gouvernance. D'emblée, la lecture des pages 28 et suivantes consacrées à la question de la gouvernance nous a rendu très perplexe. En effet, le diagnostic stratégique du PND à ce sujet n'aborde pas la question en termes de mauvaise gouvernance ou encore de crise de gouvernance. Il s'agit, pour le PND 2017-2021, d'« Une gouvernance à améliorer et à consolider ». C'est cette approche qui nous rend perplexe, car il n'y a quasiment aucune situation problématique relevée du point de vue politique, économique ou social. C'est à faire croire qu'il n'y a aucune crise de gouvernance à résoudre dans ce pays ! Quoi de plus logique puisqu'aucun mal n'a été nommé ! Cette situation nous a poussé à définir ce qu'on entend par « bonne gouvernance ».

Il faut dire qu'au regard des théories politiques classiques, « bonne gouvernance » apparaît simplement comme une tautologie, car gouverner c'est déjà gouverner bien. La « bonne gouvernance » est donc un concept nouvellement

entré dans le vocabulaire politique, qui fait référence à la bonne manière de gérer, d'administrer ou simplement de gouverner un État. Elle est comme un baromètre qui permet de mesurer la gestion de la chose publique. Il y a donc « bonne gouvernance » dans un État quand celui-ci assure la sécurité de biens et des libertés fondamentales ; quand la politique assure une gestion saine et transparente des biens publics, etc. A contrario, on parle donc de mal gouvernance. C'est le mal que le PND a refusé de nommer pour y apporter des remèdes adéquats. La critique que nous formulons est que si, dans un diagnostic stratégique précis, on ne nomme pas, par exemple, la corruption qui gangrène actuellement notre administration, il est à craindre qu'on n'envisage pas de solutions adéquates pour y remédier.

Nos attentes risquent encore d'être déçues lorsqu'on considère le décret n°1725 du 2 octobre 2017, portant mise en place d'un Dispositif Institutionnel National de Suivi et d'évaluation de la Mise en Œuvre du PND 2017-2021. Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce décret qui institue trois organes pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PND (le Haut Comité d'Orientation, de Suivi et d'Évaluation, le Comité Technique de Pilotage et le Secrétariat Permanent de Veille), permettra difficilement d'assurer une bonne gouvernance de ce programme. Le bon sens commanderait que les mêmes personnes ne gèrent pas le programme et en assurent en

même temps le suivi et l'évaluation. L'analyse de ces trois organes laisse voir que le Secrétariat Permanent de Veille est placé sous l'autorité du ministre en charge du plan, lequel préside le Comité Technique de Pilotage et est en même temps le vice-président du Haut Comité d'Orientation, de Suivi et d'Évaluation. Pour faire l'économie du décryptage de ce complexe mécanisme de ce dispositif institutionnel de ce décret n°1725, nous suggérons simplement qu'il soit institué au sein de l'Assemblée Nationale un organe de suivi-évaluation des projets et programmes. Appuyé par des organismes indépendants de recherche, des Organisations de la Société Civile et des représentants des partenaires au développement, un tel organe pourra mieux contribuer, par son regard, à améliorer la gouvernance du PND et d'assurer la transparence de sa gestion.

Qui est l'auteur?

Alfred RAMADJI est Politologue et Enseignant – Chercheur, titulaire d'un doctorat en science politique - Université de Bordeaux en France. Auteur d'un ouvrage intitulé Partis, pouvoir et opposition au Tchad : la démocratie à l'épreuve, publié en mars 2017 aux éditions l'Harmattan à Paris en France, Dr Alfred RAMADJI possède une expertise approfondie sur les questions politiques tchadiennes et sur la problématique de la gouvernance et de l'État de droit en Afrique. Passionné de recherche et d'analyse politique, il est fondateur et dirigeant en 2016 du Think Tank Centre de Recherche et des Études Socioéconomiques et Politiques (le CRESPO).

INTERVIEW

Le Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement, monsieur *Nour Ngoukouni Nour*, se prononce sur le rôle de son département dans le processus d'élaboration de la "Vision 2030, le Tchad que nous voulons" et le PND 2017-2021 et l'organisation de la Table Ronde de Paris pour la mobilisation de ressources

Tchad Eco : Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Nour Ngoukouni Nour (NNN) : Merci beaucoup. Moi je m'appelle Nour Ngoukouni Nour, Secrétaire General du ministère de l'Economie et de la Planification du Développement.

Tchad Eco : Le Tchad a élaboré son Plan National de Développement (PND) 2017-2021 et sa « Vision 2030 : le Tchad que nous voulons » en 2017. En votre qualité de SG, quel a été le rôle de votre département dans le processus d'élaboration de ces documents et de l'organisation de la Table Ronde de Paris ?

NNN : Comme vous savez la « Vision 2030 : le Tchad que nous voulons » est la vision du chef de l'Etat, son excellence Idriss Deby Itno et de cette vision découle le PND 2017-2021 qui est un programme quinquennal, une stratégie de développement. Et à la suite de ces deux documents, nous avons organisé la conférence de Paris du 7 au 9 septembre pour mobiliser les ressources. Et nous, au niveau du Secrétariat General, nous avons joué un rôle de coordination de toutes ces activités de la préparation de la Table ronde, chercher le financement de la Table ronde, exécuter le budget de la Table ronde et organiser de manière efficace cette

table ronde. C'est un vrai succès. Et dans une deuxième phase, nous sommes tenus de faire le suivi du PND, la mise en œuvre du PND pour s'assurer que les annonces de Paris soient conformes, que les partenaires nous confirment ce qu'ils nous ont annoncé.

Puis, nous sommes en charge de mettre en œuvre le décret et les arrêtés portant création de structures de suivi et évaluation du PND. Après, il y aura la nomination de douze experts qui vont faire le suivi des activités du PND. Donc en quelque sorte, nous sommes là pour opérationnaliser tous ces documents pour le bien être en un mot.

Tchad Eco : Vous avez parlé de l'engagement. Quel est le niveau des engagements réels après la Table Ronde, comparé aux intentions qui se chiffrent à 20 milliards de dollars.

NNN : Vous savez, le PND, c'est pour cinq ans. Et en ce moment, comme vous dites après quatre mois à l'issue de la table ronde, nous avons quand même mobilisé plus de mille milliards de financement. Un accord a été signé avec le PNUD pour financer le programme d'appui au développement des finances

locales à hauteur de plus de deux cent milliard de FCFA. Des privés ont signé des accords pour financer les secteurs de développement à savoir l'élevage et l'eau. Donc, pour quatre mois, il faut savoir que c'est un résultat positif. Nous sommes en ce début d'année 2018 entrain de confirmer auprès de nos partenaires traditionnels, qui ont annoncé environ sept milliards de dollars pour financer le programme. Donc le chantier est là, nous suivons la mise en œuvre du PND.

Tchad Eco : M. le SG, comment vous imaginez le Tchad en 2021, à la fin de la première phase du PND ?

NNN : Vous savez, quand on parle de l'émergence 2030 ou Vision 2030, c'est un processus. Cela ne veut dire pas qu'en 2030, on sera un pays émergent mais il faut que le PND 2017-2021 soit un succès, que la mobilisation des ressources annoncées soit réelle, que le bilan dans tous les secteurs soit réalisé pour qu'on parle de l'émergence. Mais nous notre rôle d'ici 2021, c'est de réaliser les investissements et permettre à notre pays d'avoir un niveau qui sera, je dirai à 30% de l'émergence parce que



M. Nour Ngoukouni Nour

d'ici 2030, il y aura trois PND. Donc, on est au premier PND, le succès des deux autres dépend du premier PND.

Tchad Eco : Votre mot de la fin Monsieur le SG ?

NNN : Merci beaucoup. C'est d'abord vous souhaiter mes meilleurs vœux 2018, à vous et à votre équipe. On a besoin de la presse pour rendre visible tout ce qu'on fait ici. Et souhaitons avoir une année de réussite pour le PND.

Interview réalisée par Jareth BEAIN

Tchad Eco s'est approché du Ministre de l'Economie et de la Planification du Développement pour une interview spéciale, réalisée avant le dernier remaniement ministériel. En poste en tant que Ministre, il nous livre ses propos au sujet du PND et de la Table Ronde de Paris.

Tchad Eco (TE): Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Je m'appelle **Ngueto Tiraina Yambaye**, je suis Economiste de Formation et de Profession et je dirige le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement depuis le 5 février 2017.

Je suis marié et père de cinq enfants.

Tchad Eco : Le Tchad vient d'élaborer sa « Vision 2030, le Tchad que nous voulons » et son Plan National de Développement 2017-2021 (PND 2017-2021). La Vision vise l'émergence du Tchad à l'horizon 2030 et le PND 2017-2021 doit « jeter les bases de cette émergence ». Quels sont les contenus de ces deux documents de planification du développement ?

NTY : Je voudrais vous remercier pour cette opportunité que vous nous offrez pour expliquer à l'opinion publique ce que c'est la Vision 2030 du Président de la République et son premier PND 2017-2021. En effet, cet entretien entre en droite ligne des instructions du Chef de l'Etat qui exhorte chaque Ministre à communiquer plus avec les Media pour que la population soit bien informée sur les activités de chaque département ministériel.

Il faut noter que quatre axes stratégiques ont été retenus dans la Vision 2030 et le PND 2017-2021 pour enclencher la transformation structurelle de l'économie tchadienne et promouvoir une croissance forte, durable, créatrice d'emplois décents pour l'amélioration du bien-être social. Ces quatre axes stratégiques sont : l'Unité Nationale (I) ; la Bonne gouvernance et l'Etat de droit (II) ; Une Economie diversifiée et compétitive (III) ; et l'Amélioration de la qualité de vie de population (IV).

S'agissant de l'**Axe 1 « bâtir une nation unie et créative »**, deux sous-axes ont été identifiés : (i) la promotion d'une culture de paix, des valeurs citoyennes et de la cohésion nationale ; et (ii) la promotion des valeurs culturelles et le redimensionnement du rôle de la culture comme levier de développement inclusif.

Concernant l'**Axe 2 « renforcer les bases de la Bonne Gouvernance et de l'Etat de droit »**, quatre (04) sous-axes ont été définis : (i) la promotion de la performance et de la motivation dans l'administration publique ; (ii) la promotion d'une bonne gouvernance économique ; (iii) le renforcement de la gouvernance démocratique ; et (iv) le renforcement de la sécurité comme facteur de développement.

L'**Axe 3 du PND 2017-2021 qui vise à « diversifier les sources de croissance économique et à dynamiser les secteurs porteurs de croissance et créateurs d'emplois décents »**, comporte trois sous-



M. NGUETO TIRAINA YAMBAYE

axes: (i) une économie diversifiée et en forte croissance ; (ii) un financement de l'économie assuré majoritairement par l'épargne intérieure, les crédits à l'économie et les capitaux privés étrangers ; et (iii) des infrastructures comme levier du développement durable.

Enfin, s'agissant de l'**axe 4 qui a pour objectif de « créer un cadre de vie propice à l'épanouissement de la population tchadienne, tout en assurant la préservation des ressources naturelles et en s'adaptant aux changements climatiques »**, il est structuré en deux sous-axes, à savoir : (i) un environnement sain avec des ressources naturelles préservées ; et (ii) un cadre propice à l'épanouissement du bien-être.

Pour chacun de ces axes, des programmes et Projets ont été inscrits dans le Programme d'Actions Prioritaires, conformément aux priorités exprimées par les départements sectoriels.

Une fois adopté, le PND 2017-2021 constitue l'unique cadre programmatique de référence pour toutes les interventions en matière de développement socio-économique du pays. Les différents programmes de coopération doivent contribuer effectivement à réaliser ses priorités et le budget de l'Etat devra refléter ces priorités dans l'allocation des ressources.

Tchad Eco : Quelles sont les hypothèses sur lesquelles est basée l'élaboration du PND 2017-2021 ?

NTY : Les objectifs macroéconomiques et budgétaires assignés au PND 2017-2021

visent à porter le taux de croissance moyen annuel à 3,3% sur la période 2017-2021. En effet, le schéma de croissance du PND découle du cadrage macroéconomique réalisé selon le scénario de référence. Ce scénario réaliste est construit à partir de la situation économique et financière actuelle, du contexte sous-régional et international. Il prend également en compte le plan de réformes à court et moyen termes et les mesures communautaires prises en décembre 2016 par les pays de la CEMAC.

Tchad Eco : Par quels mécanismes, la Vision et le PND 2017-2021 permettront d'atteindre l'émergence du Tchad à l'horizon 2030 ?

NTY : Le Dispositif institutionnel national de Suivi et d'Evaluation de la mise en œuvre est un facteur déterminant pour atteindre les objectifs. En effet, les mécanismes retenus ont été formulés à partir des leçons tirées des expériences passées et doivent être dynamiques. L'Economie tchadienne demeure sous financée et encore non saturée et il est plus aisé pour un investisseur de rentabiliser ses investissements au Tchad qu'ailleurs.

Par exemple, le Système bancaire et financier du Tchad ne finance pas la plus grande partie de notre économie portée par l'Agriculture et l'élevage et qui représente 80% en termes de PIB et aussi 80% des tchadiens vivent en milieu rural. Le PND cherche à combler ce déficit de financement de l'Economie en mettant l'accent sur le financement de l'Economie agro-pastorale et rurale pour booster une croissance inclusive et l'emploi.

Tchad Eco : Le Tchad a organisé une Table

Ronde de mobilisation de ressources pour le financement du Plan d'Action Prioritaire du 06 au 08 Septembre 2017 à Paris. Quels en sont les résultats ?

NTY : L'organisation d'une Table ronde est d'abord un exercice de communication et de plaidoyer pour mieux faire connaître au reste du monde ce que notre pays dispose comme atouts en matière d'opportunités d'investissement. Vous étiez témoin que cette Table ronde a connu un franc succès comme évoqué dans son communiqué final rendu public. Il faut noter que le Président de la République a réussi le pari de formuler une nouvelle politique économique de long terme (Vision 2030) assortie de son premier Plan quinquennal PND 2017-2021. L'organisation de la Table ronde de Paris qui en est la phase de mobilisation des ressources a permis à travers son succès éclatant faire comprendre au reste du monde que le Tchad est une économie qui compte où il faut venir investir. Le soutien et l'engagement personnel du Chef de l'Etat pour ce grand Forum a contribué à son succès.

Le Tchad a obtenu un peu plus de 20 milliards de dollars de promesse de soutien financier de la part de ses partenaires techniques et financiers, traditionnels et non traditionnels. C'est quatre fois plus que le montant du gap prévisionnel recherché pour boucler le financement du PND qui est de 3700 milliards de FCFA.

Tchad Eco : A l'issue de la Table ronde, le Président de la République du Tchad a déclaré, « je suis venu les poches vides et je repars les poches pleines ». Qu'est-ce que le tchadien lambda doit retenir de cette déclaration ?

NTY : S.E. M. le Président de la République, Chef de l'Etat exprimait sûrement sa joie après la lecture du communiqué final de la Table Ronde. Ce sont des annonces sur les intentions de financements émanant de chaque partenaire technique et financier. Comme telles, nous devons continuer à travailler pour mobiliser effectivement ses ressources. C'est ce que le Gouvernement est en train de faire dans la phase post Table Ronde à ce jour, conformément aux mécanismes retenus. Il faudrait aussi noter que la mise en œuvre du PND s'étale sur la période de cinq ans et les décaissements se feront sur la période de 2017-2021.

Tchad Eco : Quel est le mécanisme de suivi et évaluation du PND 2017-2021 ?

NTY : Pour en savoir un peu plus, je vous renvoie aux termes du Décret n° 1725/PR/2017 du 02 octobre 2017 portant « mise en place d'un dispositif institutionnel national de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du PND 2017-2021 ».

Le dispositif existe effectivement et la mise en œuvre du PND est en marche. A la date du 20 Décembre 2017, nous avons déjà sécurisé plus de 1 000 milliards de FCFA pour les Projets publics et privés.

Tchad Eco : En écoutant les réactions de certains tchadiens suite à l'organisation de la Table Ronde de Paris, la question de la bonne gestion de ressources financières promises revient le plus souvent. D'autres pensent que ces ressources promises pourraient être utilisées comme les ressources pétrolières qui n'auraient pas permis au pays de se développer. Auriez-vous des commentaires par rapport à ces propos ? Et comment renforcer la confiance de la population à l'action publique ?

NTY : Effectivement, la question m'a été posée à maintes

reprises. Trois cents fiches de projets et programmes de développement se trouvant à des stades différents étaient adossées au PND 2017-2021 présenté à la Table Ronde de Paris. Les ressources qui seront mobilisées sont destinées à financer ces Projets qui émanent soit du secteur public, privé, des ONG et de l'organisation de la société civile, de certaines communautés voire des individus ou groupe. Lors de la Table Ronde, il y avait des séances de négociations en parallèle (B to B) où les promoteurs des projets ont pu discuter et signer des Mémoires d'Entente (MOU) avec les potentiels investisseurs. Cet exercice se poursuit à ce jour avec les différents groupes pour concrétiser les intentions initiales.

Le développement étant un processus à long terme, les négociations pour la mobilisation des ressources se poursuivent et le Gouvernement se propose d'organiser quatre Forum en 2018 en complément de la Table ronde de Paris.

Bref, le dispositif de suivi de la mise en œuvre du PND crée toutes les conditions de transparence et d'efficacité de la gestion des ressources mobilisées dont la plus grande partie est orientée vers le secteur privé.

Tchad Eco : Le Tchad traverse une crise économique depuis le second semestre de 2014. Le PND 2017-2021 est-il une réponse à cette crise ?

NTY : En Economie comme je le disais, le développement est un processus continu et le PND n'est pas une réponse à la crise dont vous parlez. La vision 2030 et le PND 2017-2021 ont une existence indépendante de la crise financière actuelle. Qu'il y ait crise ou pas, le Gouvernement a besoin d'un cadre programmatique de référence pour mettre en œuvre sa politique économique et sa vision. La crise est un phénomène conjoncturel qui habite toute économie et elle se produit de manière cyclique. Les instruments pour juguler la crise sont des mesures d'urgence et de court terme. La crise actuelle étant conjoncturelle et structurelle, le gouvernement a mis en place un cadre de réflexion qui doit développer après une étude et une analyse approfondie du diagnostic de l'économie nationale, propose des mesures idoines de stabilisation



Le Ministre lors de la Table Ronde à Paris

et de relance de l'Economie nationale. Ce cadre appelé Plan d'Urgence de Relance de l'Economie Tchadienne (PURET) complète utilement le processus du PND. L'objectif principal est la transformation structurelle de notre économie basée sur la diversification. Celle-ci générera des ressources importantes pour anticiper sur les crises.

Tchad Eco : Pour le Tchadien lambda, la conjoncture économique du pays est le signe de la malédiction des ressources naturelles. Qu'en pensez-vous ? Comment réduire la dépendance de l'économie tchadienne aux ressources pétroles ?

NTY : Je ne pense pas qu'il y a « malédiction des ressources naturelles ». Une expérience a été faite et les leçons tirées nous servent à mieux nous éclairer pour l'émergence souhaitée de notre pays en 2030. La transformation structurelle de l'économie et sa diversification permettront à notre pays de développer des résistances aux chocs exogènes et d'éviter que notre économie soit dépendante d'un seul secteur comme le pétrole par exemple.

Le développement étant un concept global et intégré, il est un tout cohérent et les réponses financières seules ne font pas le développement. L'argent seul ne vous

permet pas de vous développer, il faut aussi bien gérer ses ressources et dans la durée, avoir des capacités d'anticipation pour ne pas être surpris par une crise quelconque. L'émergence du Tchad en 2030 comme vision du Chef de l'Etat est possible ; il nous appartient, nous tchadiens, de travailler encore plus pour atteindre cet objectif qui est très possible parce que le Tchad dispose de tous les atouts.

Tchad Eco : De nombreuses réformes ont été implémentées ou sont en cours d'exécution dans divers secteurs de l'économie du pays (finances publiques, climat des affaires, etc.). Quel bilan en faites-vous ? Et que préconisez-vous pour que ces réformes aient les résultats escomptés ?

NTY : Le PND 2017-2021 a tout prévu ces actions en termes de réformes préalables à mettre en œuvre pour l'atteinte de l'objectif recherché et redonné confiance à tous les différents investisseurs et partenaires techniques et financiers. A la fin de chaque Axe du document du PND2017-2021, vous trouverez un tableau avec un chronogramme

précis. C'est une exigence pour la stabilité macroéconomique, booster le secteur privé national, dont 67% du financement du PND lui sont réservés ainsi que l'attrait des investisseurs directs étrangers (IDE).

Les réformes sont un processus continu et dynamique et nous le faisons pour notre bien d'abord afin de mettre à jour notre Système économique afin qu'il soit toujours performant et compétitif. Dans le cadre du PND, nous avons préconisé évaluer même toutes les réformes déjà mises en œuvre pour mieux apprécier leurs pertinences. Il s'agira pour nous de nous remettre régulièrement en cause de façon lucide et objective pour toujours être plus performant. Le dispositif de suivi de la mise en œuvre du PND est une parfaite réponse à votre préoccupation.

Tchad Eco : Les différents rapports des précédentes stratégies de développement du Tchad ont souligné la faible appropriation de ces documents par la population qui en est par ailleurs l'ultime bénéficiaire. Quelles sont les stratégies mises en place pour une meilleure appropriation du PND 2017-2021 par la population ?

NTY : L'appropriation est fondamentale pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation. Au-delà du fait que l'élaboration de la Vision 2030 et de son premier PND 2017-2021 a été participative et inclusive, le Gouvernement est conscient qu'il faut encore intensifier le volet communication tant au niveau national qu'international. A cet effet, le Ministère de l'Economie et de la Planification du Développement en collaboration avec les Ministères sectoriels et avec l'appui de certains partenaires techniques et financiers est en train de mettre en place une stratégie de communication et un plan d'action annuelle de communication tous azimuts dans ce sens.

Interview réalisée par Dr Mabali Aristide

Tchad Eco a séjourné à Massenya en Novembre dernier dans le cadre du projet « Avançons ensemble pour une société apaisée » financé par le SWISSAID et ses partenaires Union Européenne et UNICRI. Il a tendu le micro à sa majesté le Sultan du Baguirmi dans une interview. Sa majesté aborde les questions de développement de son sultanat.

Tchad Eco : Pourriez-vous présenter à nos lecteurs ?

Sa Majesté : Je m'appelle Mbang Hadji Woli Mahamat, Sultan du Baguirmi.

Tchad Eco : Pouvez-vous nous présenter le sultanat du Baguirmi ?

Sa Majesté : Le sultanat du Baguirmi est l'un des grands royaumes du Tchad qui a constitué la République actuelle du Tchad. Cette chefferie a gouverné avant la colonisation, au temps de la colonisation et après la colonisation donc c'est un vieux royaume connu de l'Afrique voire du monde. Aujourd'hui, je suis le 28e sultan du Baguirmi.

Tchad Eco : Pouvez-vous nous dire quelles sont les difficultés qui freinent le développement de la région du Chari Baguirmi et particulièrement la ville de Massenya ?

Sa Majesté : Les difficultés sont nombreuses. Il y'a un manque criard des infrastructures, surtout de transport. S'il n'y a pas la route il n'y a pas de développement. Aujourd'hui, on est à 150 Km de la capitale et Massenya qui fut la première capitale du royaume de Baguirmi, capitale du Tchad, la deuxième province de l'Afrique Equatoriale Française et la première sous-préfecture du Tchad. Pourtant, cette route n'est pas bitumée, rendant très difficile l'accès à Massenya, surtout pendant la saison pluvieuse.

Le problème vient du fait qu'entre temps c'est Ndjamena qui abritait la capitale du Chari Baguirmi. Toutes les infrastructures destinées à Massenya sont restées à Ndjamena et depuis la création du gouvernorat au Tchad, la région n'a pas bénéficié des infrastructures comme il se le doit, comparé aux autres régions.

En outre, tous les administrateurs affectés dans la région n'initient

pas des projets de développement. Je dis haut et fort que tant que les administrateurs ne font pas les projets de développement, le gouvernement ne peut pas répondre. Il y a un adage qui dit que si votre enfant n'a pas pleuré, la maman ne peut pas l'allaiter parce qu'elle va penser que l'enfant n'a pas faim. Vous comprenez pourquoi le gouvernement n'a pas jeté un regard particulier sur la région du Chari Baguirmi.

Le Chari Baguirmi est une région agro-sylvo-pastorale donc, elle dispose de ressources économiques. Les deux mamelles de l'économie du Tchad que sont l'agriculture et l'élevage sont disponibles dans la région. La transhumance dans le Chari Baguirmi se déroule durant toute l'année (12 mois sur 12), c'est pour vous montrer l'importance de l'élevage dans la région. Les éleveurs du Nord viennent pour 6 mois et ceux du sud comme les bororos et autres pendant la saison pluvieuse viennent aussi pour 6 mois. Alors, pourquoi la région ne bénéficie pas d'infrastructures ? Et non seulement ça, la région est une région productrice de pétrole et donc si le

gouvernement n'est pas regardant on ne peut que subir de tels actes et je le dis clairement et franchement.

Tchad Eco : Un tour dans la ville de Massenya nous a permis de constater qu'il y a des écoles mais le taux de fréquentation des filles est trop faible. Pourriez-vous nous expliquer le pourquoi ?

Sa Majesté : C'est une question très importante pour moi. J'ai aujourd'hui 12 filles qui sont toutes à l'école. Le problème a deux faces : Premièrement, connaissez-vous la région où les femmes rurales sont à 80 ou 90% analphabètes ? Dans ce contexte, il faut un travail de sensibilisation. En 2007, j'ai pris l'initiative en sensibilisant et informant tous les chefs de canton que toutes les filles doivent aller à l'école. A l'époque, il y avait des filles qui avaient déjà l'âge de 18 ans et plus qui sont des vendeuses des « halimé ardep ou le kala hari » (Jus d'oseille) dans la rue. J'ai pris une décision pour qu'on puisse ramener toutes ces filles vendeuses à l'école. Nous avons maintenant un centre social et j'ai recruté ma sœur pour encadrer ces filles. Mais pour lutter contre le VIH Sida, celles qui sèment les désordres sont données en mariage. A son temps, certains natifs du Chari Baguirmi ont qualifié cette décision d'archaïque. Moi-même qui vous parle si je n'étais pas allé à l'école je ne pouvais pas vous parler en français. Je connais l'efficacité de l'école. Pourquoi j'envoie mes filles à l'école et pas les filles de ma population ? Aujourd'hui vous avez l'exemple de Mariam Mahamat Nour qui est une femme chevronnée, elle est du Chari Baguirmi et c'est grâce à l'école qu'elle est devenue ce qu'elle est.

Le vrai problème de l'éducation est lorsqu'un enseignant est affecté dans la région, il disparaît au bout de deux mois après son affectation. Il n'y a pas de suivi ici et si je vais demander après un enseignant, ils me diront que je suis un chef traditionnel donc je n'ai pas droit à la parole. Si les chefs traditionnels n'ont pas droit à la parole et la place dans la société, je dois me taire, parce que nous ne sommes pas soutenus. Tous les chefs traditionnels du Tchad n'ont pas de crédibilité à l'heure actuelle. On se contente de la chefferie léguée par nos ancêtres, on en a assez marre, on en a assez marre, franchement on en a assez marre.

Tchad Eco : Avez-vous un appel particulier à l'endroit des fils du Chari Baguirmi ?

Sa Majesté : Les filles et fils du Chari Baguirmi sont cantonnés tous à N'Djamena. A votre arrivée, avez-vous rencontré ici à Massenya, les cadres qui luttent pour les postes de responsabilités à N'Djamena ?

Tchad Eco : Ils peuvent depuis Ndjama contribuer au développement du Chari Baguirmi ?

Sa Majesté : Les cadres des autres régions exercent à Ndjama, mais ils partent chez eux, pour sensibiliser leurs parents afin qu'ils s'adaptent à la modernisation de la société, qu'ils amènent des filles et garçons à l'école. Ils initient des projets de développement et encadrent. Mais pourquoi pas ici ? Je le dis en connaissance de cause. Aujourd'hui, si j'éleve le ton, ils diront voilà, je suis un cadre de l'Etat, tu es un chef traditionnel. Si les chefs traditionnels n'ont pas droit à la parole, ils n'ont qu'à se taire. Ils diront encore que tel chef traditionnel fait ceci, cela. Ils collent des étiquettes sur les dos des gens donc pour éviter des problèmes inutiles il faut se taire. Ce n'est pas de notre volonté.

Dès les premiers jours de mon accession au trône, j'ai lancé un appel à tous les fils et filles du Chari Baguirmi, voire d'autres tchadiens de bonne volonté. Les gens ont même fomenté des choses en disant que si vous partez à Massenya et que vous construisez une belle villa, le sultan ne serait pas content. C'est le



Sa Majesté, le Mbang Hadji Woli Mahamat

contraire plutôt. Si quelqu'un construit ici, est-ce qu'il emportera le bâtiment ? Je vous prends l'exemple du bâtiment qui est là, c'est construit par l'administration coloniale qui a laissé le bureau à mon grand-père le sultan Youssouf qui assurait l'intérim du gouverneur qui se trouvait à Brazzaville. Jusqu'à présent on en bénéficie, c'est un exemple palpant. Si aujourd'hui Massenya n'existait pas, est-ce que je pourrais gouverner ? Est-ce que je dois aller à Abéché ou Mao pour dire que je suis leur sultan ? Pourquoi, aujourd'hui quand on prend une décision, on est taxé de politique. Ces gens sont entraînés de saper la politique du gouvernement. Le chef de l'Etat, son excellence Idriss Dedy Itno a amené la démocratie, la liberté, c'est grâce à cette démocratie et cette liberté qu'ils sont en train de nous affronter. Par le passé qui pouvait hausser le ton devant un chef ? Aujourd'hui c'est compte tenu de la démocratie, mais il faudrait qu'eux aussi s'adaptent à la démocratie dont ils ont bénéficié des privilèges.

Le gouvernement dans d'autres régions voit ceux qui peuvent faire sa politique avant de les placer mais chez nous là on cherche des rescapés de la société pour les placer. A cela il n'y a pas d'explications.

Tendez leur le micro pour savoir pourquoi ils agissent ainsi. Pourquoi les autres investissent dans leurs régions, mais pas eux ? Pourquoi ils se battent pour des postes de responsabilité au profit de leurs propres familles, ou de leurs belles familles ? Aujourd'hui, il y a beaucoup de jeunes qui caracolent dans les rues alors que si ces cadres accèdent à des postes de responsabilité ils peuvent les aider en les intégrant ou les encadrant avec des idées créatrices pour entreprendre une activité génératrice de revenus. Mais ils préfèrent prendre les beaux-frères et belles sœurs en place au lieu des natifs du Chari Baguirmi. Tous les concours qui se passent à Massenya, il n'y a aucun natif du Chari Baguirmi qui soit admis. On nous apporte des enfants d'autres régions. Ce n'est pas gai ! Et tant que les jeunes n'ont pas d'emplois, ils se jettent dans l'alcool, le banditisme, etc. et cela cause énormément des problèmes.

Le gouvernement dans d'autres régions voit ceux qui peuvent faire sa politique avant de les placer mais chez nous là on cherche des rescapés de la société pour les placer. A cela il n'y a pas d'explications.

Tchad Eco : Le Chari Baguirmi est une région productrice de pétrole. Quelles en sont les retombées ?

Sa Majesté : Cette question des retombées du pétrole est très pertinente. Moi qui vous parle, je suis le Président du comité de gestion des 5%. Depuis 2011 jusqu'à nos jours, on n'a pas eu un franc du CNPC. Je remercie le Chef de l'Etat qui a instruit le ministère des finances qui nous a octroyé une subvention de 940 millions. Nous avons octroyé des crédits aux groupements. Vous avez vu les forages et pompes à motricité humaine que nous avons construits avec cette subvention. Nous avons payé des bureaux d'études pour mener des études pour la construction des infrastructures. Malheureusement, nous n'avons plus reçu un rond, donc ces projets sont suspendus pour l'instant.

Laissez le problème de 5%, c'est zéro ! C'est cette subvention que nous

avons transformée en investissement pour faire la politique du gouvernement. Même avec ça, les gens ont bloqué. Nous totalisons 17 mois d'arriérés de salaires. Quels sont les fonctionnaires qui ont subi cela au Tchad ? Aujourd'hui, les gens parlent à la radio de Doba, mais pas du Baguirmi. Ce n'est pas dans notre culture de nous plaindre, nous sommes patients même si on dit que c'est la patience qui a tué le crocodile.

Tchad Eco : Sa majesté, le Tchad vient d'adopter son PND couvrant la période 2017-2021. Il est prévu dans ce document la promotion du patrimoine culturel national. Avez-vous des projets pour promouvoir le patrimoine culturel du royaume du Baguirmi qui est immense et diversifié ?

Sa Majesté : Même la route N'Djamena – Massenya n'est pas bitumée. Pourtant, c'est la priorité du moment. Quand vous avez quitté Ndjama pour Massenya, quel tronçon aviez-vous pris ? Donc s'il n'y a pas un projet de développement qui a été initié par nos autorités ou par nos hommes politiques, comment voulez-vous qu'on soit informé de quoi que ça soit.

Tchad Eco : Pourriez-vous proposer par exemple la construction d'un grand musée pour valoriser le patrimoine culturel de Massenya ?

Sa Majesté : Auprès de qui ?

Nous avons monté des dossiers pour la construction d'un musée à Massenya. A l'époque c'était M. Djibert Younous qui était le ministre de la culture. Nous avons soumis le dossier à son niveau mais c'est resté lettre muette, alors qu'il est un chef traditionnel ! Comment voulez-vous que d'autres qui nous combattent le fassent ? Si je vous dis que nous sommes combattus par nous-mêmes c'est en connaissance de cause. Soit le gouvernement et le chef de l'Etat jettent un regard particulier vers nous afin de nous aider dans le développement, soit on croise les bras et on ne fait rien. Je suis un chef traditionnel, un chef spirituel et je ne peux pas mentir, prendre des allégations mensongères devant les caméras qui peuvent me porter préjudices mais je dis des faits réels. Si on m'interroge demain je le répèterais.

Tchad Eco : Quel est votre mot de fin, sa majesté ?

Sa Majesté : Je prie mon Dieu le tout puissant qui m'a créé et donné la chance d'être au trône pour gouverner. Je remercie son excellence Idriss Deby Itno qui m'a fait confiance en entérinant la proposition des dignitaires des us et coutumes et en me donnant la gestion de 5% des revenus pétroliers dont le décaissement tarde. Je demande aux filles et fils du Chari Baguirmi, aux cadres administratifs et politiques de la région et les administrateurs qui sont affectés ici pour un changement de comportement. J'ai eu le privilège de voir toutes les régions du Tchad y compris Bardai où j'ai vécu un temps, mais ce n'est pas le cas pour notre région. Il faut un changement de comportement pour l'entente, la communion et la tolérance afin que le Chari Baguirmi décolle de son sous-développement. Je demande aussi aux parents d'envoyer des enfants à l'école ; aux parents paysans d'aimer la terre et de chercher des voies et moyens pour cohabiter pacifiquement avec les éleveurs. Aux éleveurs de s'adapter aux us et coutumes des autochtones parce qu'il y a un adage qui dit que si vous partez dans un village et que les habitants ont des gros testicules, il faut chercher un morceau de cailloux et le mettre dans votre pantalon afin que ça balance comme les leurs pour que vous soyez en harmonie avec eux donc cherchons la paix et la stabilité dans la région. Je demande aux religieux de prêcher la paix, l'amour, et aux prédicateurs de prêcher dans le sens de la cohésion nationale pour que la paix chèrement acquise dure longtemps selon la volonté de Dieu. Je remercie aussi l'équipe du projet qui m'a donné cette occasion pour m'exprimer et m'adresser à mes parents, camarades et amis. Je dis tout simplement la paix au Tchad !

Interview réalisée par AIGONGUE Honoré et Moïrobo Boukar KAIDEUR, stagiaires



SE Idriss Deby Itno, Président de la République du Tchad

Le 31 Décembre 2017, la plupart des Tchadiens, devant leur écran, attend le traditionnel message de vœux du Président de la République (PR). Il est 20h, la Tchadienne résonne puis soudain apparaît le Chef de l'Etat dans une tenue décontractée devant un pupitre, commence un discours d'une durée de 11 minutes. Quels sont alors les éléments clés de ce message ?

2017, année de joies et de peines pour le peuple tchadien

Le Chef de l'Etat a déclaré que l'année 2017 s'est achevée et a emporté nos joies et peines. Il s'agit des joies et des peines collectives nous espérons, mais lesquelles ? La balance sera incontestablement déséquilibrée si nous devons les peser. Un déséquilibre reconnu par le PR en ces termes : « *l'année 2017 a été particulièrement éprouvante pour notre pays à l'image des deux années précédentes* ». Comment sommes-nous arrivés là ? Si on lui posait cette question, la réponse du PR serait sans doute « à cause de la baisse du prix du pétrole et de la situation sécuritaire ». Mais que peut-on dire alors des causes liées à la gouvernance et la diversification de l'économie ? La déperdition, la faiblesse des régies financières à mobiliser des ressources, la corruption, le détournement des biens publics, la concussion, le clientélisme, etc. ?

2018, année de confiance, de l'espoir et de la détermination

Le PR a prononcé plus de trois fois le mot « espoir ». D'où viendrait donc l'espoir ? Le pétrole n'a pas donné l'espoir au peuple tchadien en ce temps de fragilité des prix du baril. L'espoir c'est le Plan National de Développement (PND) 2017-2021 ajoute-t-il : « *Le PND, il faut le noter, symbolise l'espoir des peuples tchadiens car, il participe de cette dynamique commune visant à garantir un développement harmonieux et durable* ». Oui, il faut noter que la réussite de la Table ronde de Paris avec une promesse de financement des bailleurs à hauteur de 20 milliards de dollars marque un espoir pour le peuple tchadien bien qu'une tranche de la population soit encore pessimiste. La réussite de l'exécution du PND sortirait le pays de sa situation de pauvreté chronique afin de préparer la route vers un décollage économique. Cependant, le succès du PND demande une exigence à tous les niveaux compte tenu des pratiques peu orthodoxes, la montée en puissance de l'incivisme et la

résistance au changement. Nous espérons seulement que le PND ne compléterait pas la longue liste des grands programmes du Tchad noyés dans l'Océan d'échec à cause de ces pratiques.

L'heure de la grande révolution du développement rural

Le PR a une fois de plus insisté que l'avenir du Tchad ne se trouve pas ni dans les ressources pétrolières, moins encore dans les ressources minières, mais plutôt l'agriculture et l'élevage modernes : « *Notre pays est certes pourvu par la nature d'immenses ressources minières mais le pilier central de notre émergence future repose sur le développement rural* ».

Pourquoi le PR estime que c'est en 2018 que la grande révolution du développement rural (DR) va commencer ? Pourtant, il a placé l'un de ces quinquennats sur le DR. S'agit-il d'un simple slogan politique ou électoral ? Le quinquennat dédié au DR serait-il un échec ? La modernisation de l'agriculture en réalité a commencé depuis quelques années déjà et le secteur agricole est placé parmi les secteurs prioritaires de l'Etat. C'est ainsi que plusieurs organismes publics ont reçu de financement pour accroître la production agricole. Par exemple sur la période 2005-2012, trois organismes sous la tutelle des Ministères agropastoraux (PNSA, ONASA, COTONTCHAD) ont dépensé 85% des ressources publiques consacrées à l'amélioration de la production agricole et de la sécurité alimentaire, soit près de 157,5 milliards de FCFA. Le PNSA a octroyé plus de 1 200 tracteurs jusqu'en 2012 aux producteurs ruraux dans le but de moderniser l'agriculture. Malgré ces ressources consenties, les résultats sont mitigés. Le PNSA n'a pas pu résoudre le récurrent problème d'insécurité alimentaire. Aussi, le rapport de la Banque mondiale met en exergue des problèmes de gouvernance dans la gestion de ces fonds, expliquant les faibles performances du programme. En effet, ce rapport conclut que les dépenses publiques agricoles ont cru plus que la contribution du secteur au PIB.

La poursuite de la politique de protection de l'environnement

Le PR se porte garant de la protection de

l'environnement en ces termes: « *Il est inadmissible que l'on détruise la nature et l'environnement qui sont les premiers facteurs du développement de l'agriculture et de l'élevage. Cette année, c'est plus d'un million d'arbres qui ont été coupés avec la complicité active des agents des eaux et de forêts, des autorités administratives et des chefs traditionnels. Des sanctions exemplaires doivent être prises dans les meilleurs délais à l'endroit de tous ceux qui sont impliqués dans cette pratique criminelle* ».

Le désert occupe déjà une grande partie du territoire tchadien. Si l'homme contribue encore à son avancée à travers la coupe des bois et autres, nous laisserons un Tchad désertique aux générations futures. Les actions gouvernementales en faveur de la protection de l'environnement méritent d'être saluées. Cependant, le gouvernement devrait diminuer le prix du gaz butane et faire de sorte que choisir de payer le bois de chauffe ou le charbon de bois devienne plus cher que payer le gaz butane. Nous espérons que des sanctions exemplaires seront diligentées à l'endroit des destructeurs de l'environnement, en plus de la mise en place d'une politique d'accompagnement.

Organisation d'un Forum national inclusif

Cette déclaration du PR n'est pas une surprise pour les Tchadiens car les réformes institutionnelles en chantier ont fait l'objet de vifs débats au cours de l'année 2017. Oui, les réformes sont nécessaires pour moderniser les structures et textes vetustes de notre pays. La seule inquiétude est relative à la légitimation des pratiques actuelles. Si le Chef de l'Etat appelle au Forum National Inclusif, il faudrait que cela soit réellement inclusif. Pourtant, l'aspect inclusif de ce forum n'est pas acquis. Il serait idéal au PR de considérer la réclamation de ses concitoyens et d'engager un franc dialogue afin que ce forum soit inclusif pour permettre à toutes les classes sans exception aucune de débattre de la question des institutions que nous voulons.

Organisation des élections législatives

La déclaration du Chef de l'Etat relative à l'organisation des élections législatives en 2018 est une surprise pour tout le peuple tchadien. « *Comme vous le savez, le mandat de l'actuelle législature a été prorogé pour des contingences d'ordre économique. Il me plaît d'annoncer, à l'orée de l'année nouvelle que des élections législatives seront organisées en 2018* ». Surprise, car lui-même a annoncé au courant de l'année 2017 qu'il n'y aura pas d'élections législatives avant 2019. Comment mobiliser donc les ressources pour l'organisation de ces élections puisqu'il semble qu'aucun financement n'ait été prévu dans la loi de finances 2018 ? Pression de Paris ? Conditions des bailleurs pour honorer leur engagement quant au financement du PND ? Oui, ces interrogations ont leur raison d'être car quelques jours seulement après l'organisation de la Table de Ronde de Paris, le Président français E. Macron a demandé au Tchad d'organiser les élections législatives.

Sécurité et paix, conditions sine-qua-none du progrès

« *Nous devons veiller au grain sur la paix et la sécurité qui sont les conditions premières du progrès* ». Oui, nul ne peut ignorer que sans la paix ni sécurité, on ne peut parler du développement. C'est pourquoi, le PR a annoncé poursuivre les actions du Tchad en faveur de la paix et de la sécurité en maintenant l'alerte sur le front sécuritaire et de la lutte contre le terrorisme qu'il a appelé « *Le véritable mal du siècle* ». Cependant, il est important de relever que le financement de la sécurité hors de nos frontières a fragilisé l'économie nationale et contribué à alourdir la crise que traverse le Tchad. Il est vrai que la sécurité n'a pas de prix, mais il serait idéal au PR de faire la pression en usant de sa géopolitique annoncée pour mener des actions en faveur du financement de la sécurité hors de nos frontières auprès de la communauté des bailleurs.

Analyse comparative des messages de vœux 2017 et 2018

Comparativement à l'année 2017, le PR dans son message de vœux a préparé l'année dernière l'esprit des Tchadiens à affronter de grandes difficultés. Il avait annoncé que l'année 2017 serait difficile à cause de la crise économique qui se poursuit. Exactement 2017 a été difficile. En 2018, le Chef de l'Etat dans son message de vœux n'a pas préparé l'esprit des Tchadiens à affronter des durs moments. Sinon, il a fait mention plus de trois fois de l'espoir à cause du PND. Ce qui a donné l'espoir au peuple tchadien de croire à la fin de crises sociales bientôt. Surprise ! Dès les premières semaines du mois de Janvier, des séries de déclarations surprenantes inondent les rues: Projet d'abattement de salaire des fonctionnaires, augmentation des prix du carburant, bref augmentation des prix des denrées de premières nécessités, etc. Autrement dit, l'année 2018 risquerait d'être encore difficile sinon plus que 2017. Courage au peuple tchadien.

Jareth BEAIN

Equipe de rédaction

Directeur de la Publication:
Jareth BEAIN

Redacteur en Chef

Dr MABALI Aristide

Rédacteur en Chef Adjoint
Guy Dabi GAB-LEYBA

Chargé de diffusion
Rony DJEKOMBE

Ce numéro a vu la contribution financière du SWISSAID au Tchad et du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à N'Djamena, toutefois les avis émis sont ceux des auteurs.

Ont participé à ce numéro: AIGONGUE Honoré (stagiaire); Moïrobo Boukar KAIDEUR (stagiaire) et Maïmouna NGOSASSOU (stagiaire)

Cercle de Réflexion et d'Orientation sur la Soutenabilité de l'Economie Tchadienne (CROSET)

Siège: Avenue 10 Octobre,
Immeuble 10 sur 10
B.P.: 2141 N'djamena (Tchad).
Email:
nos_contacts@croset-td.org
Site web: www.croset-td.org

Tél.: (+235) 66 31 99 68 / 62 30 36 66

Impression: Bingo

Tirage: 2 000 exemplaires

Distribution gratuite

